Budget des DÉPENSES de la province du MANITOBA

pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1988
déposé pour adoption
lors de la Deuxième Session
de la Trente-troisième Législature

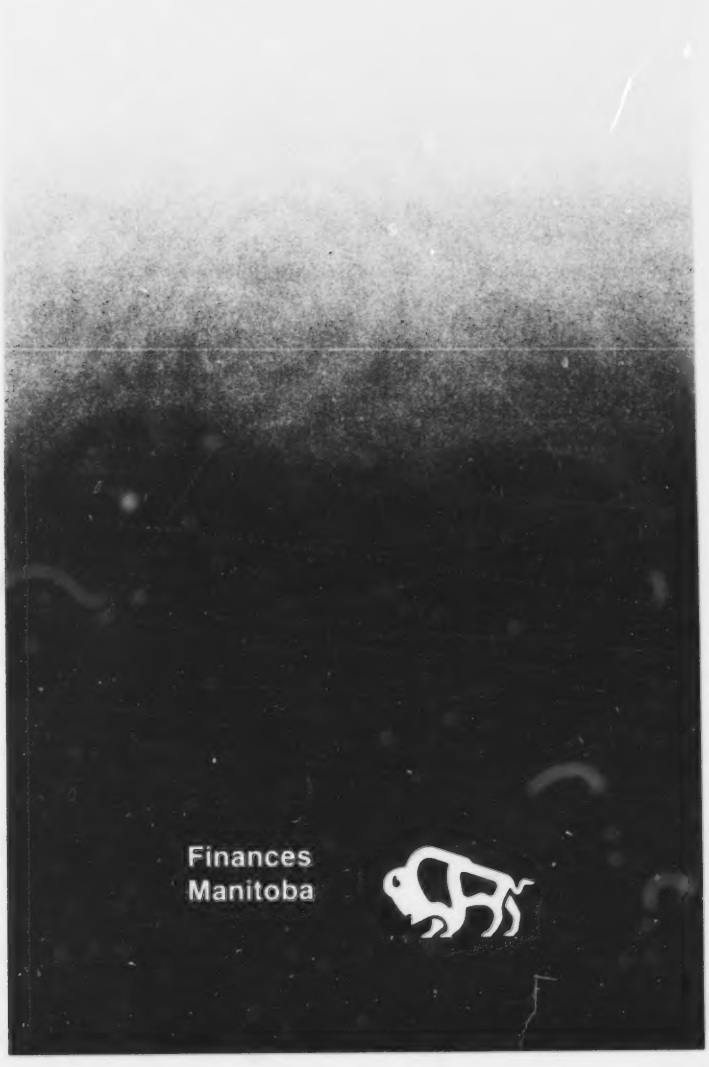

87-03661/

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du budget des dépenses principal	page	1		
Sommaire des dépenses en capital	page	2		
Législation (I)	pages	3 à 6	résolutions nos	1 à 4
Conseil exécutif (II)	pages	7 et 8	résolution no	5
Agriculture (III)	pages	9 à 15	résolutions nos	6 à 16
Procureur général (IV)	pages	16 à 23	résolutions nos	17 à 22
Développement de l'entreprise et Tourisme (XXXIII)	pages	24 à 27	résolutions nos	23 à 26
Fonction publique (XVII)	pages	28 à 30	résolutions nos	27 à 29
Services communautaires (IX)	pages	31 à 36	résolutions nos	30 à 34
Consommation et Corporations (V)	pages	37 à 39	résolutions nos	35 à 37
Développement coopératif (VI)	pages	40 et 41	résolutions nos	38 à 40
Investissements de l'État (XXII)	pages	42 et 43	résolution no	41
Culture, Patrimoine et Loisirs (XIV)	pages	44 à 49	résolutions nos	42 à 46
Éducation (XVI)	pages	50 à 57	résolutions nos	47 à 54
Services de l'emploi et Sécurité économique (XXXIV)	pages	58 à 63	résolutions nos	55 à 58
Énergie et Mines (XXIII)	pages	64 à 67	résolutions nos	59 à 62
Environnement et Sécurité et hygiène du travail (XXXI)	pages	68 à 71	résolutions nos	63 à 67
Finances (VII)	pages	72 à 77	résolutions nos	68 à 75
Services du Gouvernement (VIII)	pages	78 à 84	résolutions nos	76 à 82
Santé (XXI)	pages	85 à 93	résolutions nos	83 à 89
Voirie et Transport (XV)	pages	94 à 100	résolutions nos	90 à 97
Logement (XXX)	pages	101 à 103	résolutions nos	98 à 102
Industrie, Commerce et Technologie (X)	pages	104 à 107	résolutions nos	103 à 106
Travail (XI)	pages	108 à 111	résolutions nos	107 à 108
Affaires municipales (XIII)	pages	112 à 115	résolutions nos	109 à 117
Ressources naturelles (XII)	pages	116 à 129	résolutions nos	118 à 129
Affaires du Nord (XIX)	pages	130 à 135	résolutions nos	130 à 135
Affaires urbaines (XX)	pages	136 à 139	résolutions nos	136 à 139
Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages	140 et 141	résolution no	140
Allégement des taux d'intérêt élevés (XXVIII)	page	142	résolution no	141
Crédits - Inondations et urgences diverses (XVIII)	page	143	résolution no	142
Fonds manitobain de soutien à l'emploi (XXIX)	page	144 et 145	résolution no	143
Totaux et conciliation	page	146		

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1988 — Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
(1)				
11 174 800 $	Législation	9 371 000	..... $	9 371 000 $
2 338 900	Conseil exécutif	2 587 900	.....	2 587 900
	Agriculture			
57 752 800	° Programmes du ministère	57 278 900	4 150 000	61 428 900
12 606 200	° Caisse d'assurance-revenu	11 235 900	.....	11 235 900
.....	° Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires	12 000 000	.....	12 000 000
75 033 300	Procureur général	82 099 300	.....	82 099 300
17 611 700	Développement de l'entreprise et Tourisme	16 202 300	2 135 000	18 337 300
54 581 200	Fonction publique	63 068 200	.....	63 068 200
183 545 000	Services communautaires	203 787 700	.....	203 787 700
4 404 500	Consommation et Corporations	4 444 400	.....	4 444 400
7 455 900	Développement coopératif	3 260 600	.....	3 260 600
788 800	Investissements de l'État	787 400	.....	787 400
20 653 300	Culture, Patrimoine et Loisirs	19 949 000	.....	19 949 000
705 879 900	Éducation	720 879 500	26 454 600	747 334 100
207 259 000	Services de l'emploi et Sécurité économique	236 184 900	.....	236 184 900
12 437 500	Énergie et Mines	11 922 900	50 000	11 972 900
12 321 500	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	12 272 300	.....	12 272 300
	Finances			
16 108 100	° Programmes du ministère	17 919 600	.....	17 919 600
204 000 000	° Paiement des crédits d'impôt	217 100 000	.....	217 100 000
358 679 300	° Crédits statutaires	462 108 200	.....	462 108 200
130 585 700	Services du Gouvernement	122 096 900	16 497 100	138 594 000
1 208 912 300	Santé	1 290 990 200	36 390 300	1 327 380 500
197 343 300	Voirie et Transport	104 176 500	99 344 300	203 520 800
46 162 000	Logement	46 669 900	1 200 000	47 869 900
8 851 600	Industrie, Commerce et Technologie	8 935 900	.....	8 935 900
9 244 500	Travail	9 846 900	.....	9 846 900
39 851 800	Affaires municipales	41 164 500	705 000	41 869 500
84 919 000	Ressources naturelles	75 754 800	10 206 000	85 960 800
27 268 900	Affaires du Nord	22 058 700	4 322 400	26 381 100
63 677 900	Affaires urbaines	44 344 400	20 650 200	64 994 600
7 515 600	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	4 828 500	2 983 200	7 811 700
1 184 000	Allégement des taux d'intérêt élevés	1 445 000	.....	1 445 000
1 000 000	Crédits - Inondations et urgences diverses	1 000 000	.....	1 000 000
78 458 600	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	46 650 000	8 350 000	55 000 000
..... (2)	Dépenses en capital secondaire	(23 500 000)	23 500 000	.....
3 869 606 900 $		3 960 922 200 $	256 938 100 $	4 217 860 300 $

Note (1) - Les montants du Budget 1986-1987 ont été rajustés pour tenir compte des transferts de crédits suite à la réorganisation de ministères, et des transferts aux ministères résultant des Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba.

Note (2) - Les dépenses en capital secondaire incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1987 sont de 19 800 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1988
. . . . . $	Législation	. . . . . $
. . . . .	Conseil exécutif	. . . . .
	Agriculture	
4 820 000	• Programmes du ministère	4 150 000
. . . . .	• Caisse d'assurance-revenu	. . . . .
. . . . .	• Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires	. . . . .
. . . . .	Procureur général	. . . . .
3 511 400	Développement de l'entreprise et Tourisme	2 135 000
. . . . .	Fonction publique	. . . . .
. . . . .	Services communautaires	. . . . .
. . . . .	Consommation et Corporations	. . . . .
. . . . .	Développement coopératif	. . . . .
. . . . .	Investissements de l'État	. . . . .
. . . . .	Culture, Patrimoine et Loisirs	. . . . .
25 729 900	Éducation	26 454 600
. . . . .	Services de l'emploi et Sécurité économique	. . . . .
172 000	Énergie et Mines	50 000
. . . . .	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	. . . . .
	Finances	
. . . . .	• Programmes du ministère	. . . . .
. . . . .	• Paiement des crédits d'impôt	. . . . .
. . . . .	• Crédits statutaires	. . . . .
13 494 800	Services du Gouvernement	16 497 100
29 584 500	Santé	36 390 300
96 139 000	Voirie et Transport	99 344 300
2 000 000	Logement	1 200 000
. . . . .	Industrie, Commerce et Technologie	. . . . .
. . . . .	Travail	. . . . .
2 150 000	Affaires municipales	705 000
9 687 000	Ressources naturelles	10 206 000
5 935 700	Affaires du Nord	4 322 400
21 395 700	Affaires urbaines	20 650 200
2 760 300	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	2 983 200
. . . . .	Allégement des taux d'intérêt élevés	. . . . .
. . . . .	Crédits - Inondations et urgences diverses	. . . . .
27 896 000	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	8 350 000
245 276 300 $		233 438 100 $
19 800 000	Dépenses en capital secondaire incluses dans les crédits de fonctionnement courants	23 500 000
265 076 300 $		256 938 100 $

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1988

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988
	LÉGISLATION (I)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 086 500 $	1. Indemnités (crédits statutaires)	2 165 100 $
569 700	2. Prestations de retraite (crédits statutaires)	816 300
542 500	3. Allocations aux députés (crédits statutaires)	1 235 500
1 603 000	4. Autres dépenses de l'Assemblée	1 886 700
2 386 900	5. Bureau du Vérificateur provincial	2 470 400
431 800	6. Ombudsman	516 000
3 554 400	7. Élections Manitoba	281 000
11 174 800 $*	Total des crédits pour la Législation	9 371 000 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	11 217 800 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Procureur général	(43 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	11 174 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Crédits statutaires	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

LÉGISLATION (I)

Dépenses de fonctionnement courantes

1. Indemnités (crédits statutaires)

Indemnités des députés.

2 057 500 $	(a)	Députés	2 136 100 $	
21 500	(b)	Indemnités supplémentaires du Président, du Vice-président, et du Vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du Président . . .	21 500	
7 500	(c)	Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis .	7 500	
2 086 500 $			2 165 100 $	

2. Prestations de retraite (crédits statutaires)

Prestations de retraite des députés.

569 700 $	(a)	Prestations et remboursements . .	816 300 $	

3. Allocations aux députés (crédits statutaires)

Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.

142 500 $	(a)	Représentation . . .	199 500 $	
. . . . .	(b)	Rencontres avec les électeurs . . .	342 000	
146 200	(c)	Subsistance	237 500	
20 000	(d)	Travail en comité .	30 000	
157 600	(e)	Déplacements	204 900	
28 500	(f)	Fournitures et fonctionnement . .	85 500	
44 200	(g)	Imprimés	132 600	
3 000	(h)	Dépenses du Président	3 000	
500	(j)	Dépenses du Vice-président	500	
542 500 $			1 235 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		LÉGISLATION (I) (suite)			
1 603 000 $		4. Autres dépenses de l'Assemblée		1 886 700 $	1
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.			
	150 400 $	(a) Chef de l'Opposition officielle	133 500 $		
		20 600 $ (1) Traitement du Chef de l'Opposition officielle	20 600 $		
		82 700 (2) Salaires	87 400		
		47 100 (3) Autres dépenses . .	25 500		
	. . . . .	(b) Chef du deuxième parti de l'Opposition	. . . . .		
	679 400	(c) Salaires	944 700		
	307 200	(d) Autres dépenses	320 700		
	407 000	(e) Comptes rendus officiels des débats	403 800		
		224 100 $ (1) Salaires	235 100 $		
		182 900 (2) Autres dépenses . .	168 700		
	59 000	(f) Imprimerie et reliure	84 000		
2 386 900 $		5. Bureau du Vérificateur provincial		2 470 400 $	2
		Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le Vérificateur de la province.			
	2 265 900 $	(a) Salaires	2 349 400 $		
	121 000	(b) Autres dépenses	121 000		
431 800 $		6. Ombudsman		516 000 $	3
		En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'Ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.			
	377 300 $	(a) Salaires	439 900 $		
	54 500	(b) Autres dépenses	76 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		LÉGISLATION (I) (suite)			
3 554 400 $		7. Élections Manitoba		281 000 $	4
		Responsabilités : inscription des électeurs, déroulement des élections, et application des dispositions de la Loi sur le financement des campagnes électorales.			
	204 600 $	(a) Salaires	256 200 $		
	3 349 800	(b) Autres dépenses	24 800		
7 976 100 $		**Total des crédits votés pour la législation**		5 154 100 $	
3 198 700		Indemnités, prestations de retraite et allocations aux députés (crédits statutaires)		4 216 900	
11 174 800 $		**Total des crédits pour la Législation**		9 371 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 338 900 $	1. Administration	2 587 900 $
2 338 900 $*	Total des crédits pour le Conseil exécutif	2 587 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	2 601 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Consommation et Corporations	35 400
Transferts de fonctions allant à :	
- Affaires du Nord	(298 400)
Crédits 1986-1987 après rajustement	2 338 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CONSEIL EXÉCUTIF (II)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 338 900 $	1.	Administration		2 587 900 $	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du Premier ministre; coordination des politiques; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
26 600 $		(a) Traitement du Premier ministre et Président du Conseil exécutif	26 600 $		
		(b) Direction et administration			
1 372 300 $		(1) Salaires	1 474 800 $		
329 500		(2) Autres dépenses	353 500		
1 701 800 $			1 828 300 $		
		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales			
153 900 $		(1) Salaires	167 000 $		
20 000		(2) Autres dépenses	26 500		
173 900 $			193 500 $		
15 000 $		(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
324 000 $		(e) Programme de développement international	424 000 $		
		(f) Secrétariat des services en langue française			
78 800 $		(1) Salaires	81 700 $		
18 800		(2) Autres dépenses	18 800		
97 600 $			100 500 $		
2 338 900 $		Total des crédits pour le Conseil exécutif		2 587 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988
	AGRICULTURE (III)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 635 100 $	1. Administration et finances	2 745 000 $
4 661 900	2. Société de l'assurance-récolte du Manitoba	4 664 300
14 017 700	3. Société du crédit agricole du Manitoba	16 031 900
11 220 600	4. Division du développement agricole et de la commercialisation	11 544 500
11 867 600	5. Division de l'expansion agricole et rurale	12 352 200
2 134 100	6. Division de la politique et de l'économie	2 499 600
1 096 200	7. Ententes fédérales-provinciales	1 311 000
12 606 200	8. Caisse d'assurance-revenu	11 235 900
5 299 600	9. Achats de produits pharmaceutiques et de sperme	6 130 400
. . . . .	10. Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires	12 000 000
65 539 000 $	Total des dépenses de fonctionnement	80 514 300 $
	Dépenses en capital	
4 820 000	11. Dépenses en capital	4 150 000
70 359 000 $*	Total des crédits pour l'Agriculture	84 664 800 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	70 272 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Santé	95 800
Transferts de fonctions allant à :	
- Ressources naturelles	(9 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	70 359 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AGRICULTURE (III)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 635 100 $		1. Administration et finances		2 745 000 $	6
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	252 400 $	(1) Salaires	253 400 $		
	116 000	(2) Autres dépenses	116 000		
	117 900	(3) Analyse de la politique	117 900		
	486 300 $		487 300 $		
		(c) Direction des communications			
	430 300 $	(1) Salaires	452 900 $		
	315 700	(2) Autres dépenses	305 200		
	746 000 $		758 100 $		
		(d) Services financiers et administratifs			
	636 700 $	(1) Salaires	715 000 $		
	70 100	(2) Autres dépenses	69 900		
	706 800 $		784 900 $		
		(e) Service d'informatique			
	219 000 $	(1) Salaires	231 300 $		
	79 300	(2) Autres dépenses	79 300		
	298 300 $		310 600 $		
		(f) Service du personnel			
	176 000 $	(1) Salaires	176 500 $		
	20 300	(2) Autres dépenses	19 800		
	196 300 $		196 300 $		
		(g) Analyse des programmes			
	166 800 $	(1) Salaires	173 200 $		
	14 000	(2) Autres dépenses	14 000		
	180 800 $		187 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
4 661 900 $		2. Société de l'assurance-récolte du Manitoba . . . . . Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte du Manitoba et de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine.		4 664 300 $	7
	4 361 900 $	(a) Administration	4 364 300 $		
	300 000	(b) Indemnisation des dommages causés par la sauvagine (Somme récupérable du Canada : 150 000 $)	300 000		
14 017 700 $		3. Société du crédit agricole du Manitoba . . . . . Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole du Manitoba.		16 031 900 $	8
	4 937 400 $	(a) Administration	7 418 900 $		
	2 580 300	(b) Frais nets d'intérêt	2 113 000		
	6 500 000	(c) Coût de la réduction du taux d'intérêt	6 500 000		
11 220 600 $		4. Division du développement agricole et de la commercialisation . . . . Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.		11 544 500 $	9
	81 900 $	(a) Administration (1) Salaires	85 000 $		
	6 300	(2) Autres dépenses	6 300		
	88 200 $		91 300 $		
	1 605 600 $	(b) Direction des productions animales (1) Salaires	1 619 800 $		
	654 400	(2) Autres dépenses	609 400		
	2 260 000 $		2 229 200 $		
	1 321 300 $	(c) Direction des services vétérinaires (1) Salaires	1 371 800 $		
	908 100	(2) Autres dépenses . . . . . (Somme récupérable du Canada : 2 000 $)	908 100		
	2 229 400 $		2 279 900 $		
	1 853 200 $	(d) Direction des sols et des cultures (1) Salaires	1 933 300 $		
	1 056 600	(2) Autres dépenses	1 051 800		
	95 100	(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	100 200		
		52 100 $ (a) Salaires	57 200 $		
		43 000 (b) Autres dépenses . .	43 000		
	3 004 900 $		3 085 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 385 700 $		(1) Salaires	1 609 900 $		
1 231 800		(2) Autres dépenses	1 229 300		
		(Somme récupérable du Canada : 46 600 $)			
566 200		(3) Comices agricoles	531 200		
. . . . .		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	. . . . .		
		77 400 $ (a) Salaires . . . . . 86 500 $			
		35 300 (b) Autres dépenses . . 35 300			
		112 700 $ 121 800 $			
		112 700 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord . 121 800			
3 183 700 $			3 370 400 $		
		(f) Direction de la commercialisation			
277 800 $		(1) Salaires	318 500 $		
176 600		(2) Autres dépenses	169 900		
454 400 $			488 400 $		
11 867 600 $		5. Division de l'expansion agricole et rurale		12 352 200 $	10
		Assure les services du ministère sur place en utilisant le personnel des régions et des districts, les services en approvisionnement d'eau, et les terres domaniales agricoles.			
		(a) Administration			
81 900 $		(1) Salaires	80 600 $		
6 400		(2) Autres dépenses	6 400		
88 300 $			87 000 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
1 162 200 $		(1) Salaires	1 203 500 $		
353 300		(2) Autres dépenses	352 400		
1 515 500 $			1 555 900 $		
		(c) Région du Sud-Ouest			
1 490 800 $		(1) Salaires	1 580 100 $		
332 900		(2) Autres dépenses	332 500		
1 823 700 $			1 912 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(d) Région centrale			
1 579 200 $		(1) Salaires	1 677 100 $		
333 800		(2) Autres dépenses	333 400		
1 913 000 $			2 010 500 $		
		(e) Région de l'Est			
962 200 $		(1) Salaires	1 014 400 $		
247 000		(2) Autres dépenses	246 800		
1 209 200 $			1 261 200 $		
		(f) Région d'Entre-les-Lacs			
1 134 500 $		(1) Salaires	1 211 100 $		
293 500		(2) Autres dépenses	292 800		
1 428 000 $			1 503 900 $		
		(g) Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba			
1 332 000 $		(1) Salaires	1 408 100 $		
459 000		(2) Autres dépenses	458 500		
1 791 000 $			1 866 600 $		
		(h) Direction des terres domaniales agricoles			
1 278 900 $		(1) Salaires	1 337 600 $		
820 000		(2) Autres dépenses	816 900		
2 098 900 $			2 154 500 $		
2 134 100 $	6.	Division de la politique et de l'économie Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba et à l'administration de divers organismes.		2 499 600 $	11
		(a) Administration			
81 900 $		(1) Salaires	85 000 $		
15 700		(2) Autres dépenses	15 700		
97 600 $			100 700 $		
		(b) Direction de l'économie			
589 400 $		(1) Salaires	609 400 $		
125 500		(2) Autres dépenses	105 500		
714 900 $			714 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Conseil manitobain de commercialisation des produits naturels			
146 600 $		(1) Salaires	157 400 $		
43 700		(2) Autres dépenses	39 700		
190 300 $			197 100 $		
		(d) Commission manitobaine de contrôle du			
31 200 $		prix du lait	31 200 $		
		(e) Office de la propriété agricole du Manitoba			
131 400 $		(1) Salaires	137 000 $		
33 200		(2) Autres dépenses	33 200		
164 600 $			170 200 $		
		(f) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(Université du Manitoba)	875 500 $		
		(g) Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales			
. . . . . $		(1) Salaires	154 000 $		
60 000		(2) Autres dépenses	256 000		
60 000 $			410 000 $		
1 096 200 $		7. Ententes fédérales-provinciales		1 311 000 $	12
		Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire.			
1 096 200 $		(a) Entente sur le secteur agro-alimentaire	1 311 000 $ (1)		
12 606 200 $		8. Caisse d'assurance-revenu		11 235 900 $	13
6 251 400 $		(a) Plan de stabilisation de l'industrie bovine	6 144 900 $		
5 542 800		(b) Régime de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	5 091 000		
812 000		(c) Aide aux producteurs de betterave à sucre	. . . . .		
5 299 600 $		9. Achats de produits pharmaceutiques et de sperme		6 130 400 $	14
. . . . . $		10. Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires		12 000 000 $	15
65 539 000 $		Total des dépenses de fonctionnement		80 514 800 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 327 700 $ est inclus dans les Autorisations de crédit - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère pour ce poste à 1 638 700 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		Dépenses en capital			
4 820 000 $	11.	Dépenses en capital		4 150 000 $	16
		(a) Subventions en capital	4 150 000 $		
70 359 000 $		Total des crédits pour l'Agriculture		84 664 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 917 300 $	1. Administration et finances	2 807 000 $
5 025 900	2. Justice criminelle	5 414 000
4 831 000	3. Services juridiques	5 131 100
29 462 800	4. Maintien de l'ordre	32 019 000
16 424 600	5. Services judiciaires	17 762 000
16 371 700	6. Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	18 966 200
75 033 300 $*	Total des crédits pour le Procureur général	82 099 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	74 990 300 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Législation	43 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	75 033 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 917 300 $	1.	Administration et finances		2 807 000 $	17
		Direction et coordination des programmes du ministère. Services offerts à toutes les divisions : recherche et planification; consultation en matière constitutionnelle; services financiers, comptables et budgétaires; ressources humaines; gestion des archives; développement de systèmes et service d'informatique.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
269 100 $		(1) Salaires	266 900 $		
40 900		(2) Autres dépenses	40 900		
310 000 $			307 800 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
189 200 $		(1) Salaires	213 300 $		
208 000		(2) Autres dépenses	183 000		
397 200 $			396 300 $		
		(d) Services financiers et administratifs			
564 200 $		(1) Salaires	570 300 $		
106 400		(2) Autres dépenses	106 400		
670 600 $			676 700 $		
		(e) Service du personnel			
197 600 $		(1) Salaires	218 500 $		
24 000		(2) Autres dépenses	24 000		
221 600 $			242 500 $		
		(f) Service d'informatique			
370 600 $		(1) Salaires	510 700 $		
852 500		(2) Autres dépenses	577 300		
1 223 100 $			1 088 000 $		
		(g) Communications			
39 500 $		(1) Salaires	41 100 $		
34 700		(2) Autres dépenses	34 000		
74 200 $			75 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
5 025 900 $		2. Justice criminelle		5 414 000 $	18
		Comprend quatre directions qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle. La Direction des poursuites criminelles poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu d'une disposition du Code criminel du Canada, étudie les cas des personnes déclarées inaptes à subir leur procès ou non coupables pour cause de folie, détenues en vertu d'un mandat du Lieutenant-gouverneur.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
164 800 $		(1) Salaires	171 400 $		
74 000		(2) Autres dépenses	194 000		
238 800 $			365 400 $		
		(b) Procureurs de la Couronne			
3 225 700 $		(1) Salaires	3 380 800 $		
755 400		(2) Autres dépenses	845 400		
		(Somme récupérable du Canada : 30 000 $)			
3 981 100 $			4 226 200 $		
		(c) Loi sur les enquêtes médico-légales			
129 000 $		(1) Salaires	144 600 $		
647 800		(2) Autres dépenses	647 800		
776 800 $			792 400 $		
		(d) Commission d'examen			
19 100 $		(1) Salaires	19 900 $		
10 100		(2) Autres dépenses	10 100		
29 200 $			30 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
4 831 000 $		3. Services juridiques		5 131 100 $	19
		Comprend cinq directions et un organisme qui offrent des services juridiques spécialisés. Le Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et supervise la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour, et aide le gouvernement dans l'élaboration de politiques et la planification relatives à la Constitution et à la Charte des droits et libertés. La Commission manitobaine de réforme du droit, organisme indépendant, conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
87 100 $		(1) Salaires	90 600 $		
5 000		(2) Autres dépenses	80 000		
92 100 $			170 600 $		
		(b) Contentieux civil			
1 691 000 $		(1) Salaires	1 758 600 $		
101 900		(2) Autres dépenses	132 500		
1 792 900 $			1 891 100 $		
		(c) Conseiller législatif			
1 005 400 $		(1) Salaires	1 045 600 $		
991 000		(2) Autres dépenses	862 300		
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)			
1 996 400 $			1 907 900 $		
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit			
154 400 $		(1) Salaires	213 900 $		
82 100		(2) Autres dépenses	152 100		
236 500 $			366 000 $		
		(e) Droit de la famille			
276 100 $		(1) Salaires	288 700 $		
18 000		(2) Autres dépenses	49 800		
294 100 $			338 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(f) Droit constitutionnel			
350 000 $		(1) Salaires	364 000 $		
69 000		(2) Autres dépenses	93 000		
419 000 $			457 000 $		
29 462 800 $		4. Maintien de l'ordre		32 019 000 $	20
		Regroupe tous les services essentiels au maintien de la loi et de l'ordre au Manitoba. La G.R.C. fournit, sous contrat avec la Province, les services de police provinciale et municipale à plusieurs petites localités. La Direction de l'administration voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. La division comprend également : la réglementation des armes à feu; la Commission manitobaine de police, organisme consultatif et disciplinaire; et le Service des griefs, lequel enquête sur les griefs du public à l'endroit des policiers.			
28 814 000 $		(a) Sûreté du Manitoba	31 349 900 $		
		(b) Administration			
231 600 $		(1) Salaires	240 900 $		
185 900		(2) Autres dépenses	190 900		
		(Somme récupérable du Canada : 220 000 $)			
417 500 $			431 800 $		
		(c) Commission manitobaine de police			
54 900 $		(1) Salaires	57 100 $		
53 900		(2) Autres dépenses	53 900		
108 800 $			111 000 $		
		(d) Service des griefs			
96 200 $		(1) Salaires	100 000 $		
26 300		(2) Autres dépenses	26 300		
122 500 $			126 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
16 424 600 $		5. Services judiciaires		17 762 000 $	21
		Cette division soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : aux délits qui relèvent des autorités fédérales, provinciales et municipales; aux litiges en matière civile; aux jeunes contrevenants; aux litiges en matière familiale, et aux faillites.			
		(a) Administration			
378 900 $		(1) Salaires	404 500 $		
65 800		(2) Autres dépenses	65 800		
444 700 $			470 300 $		
		(b) Tribunaux fédéraux			
2 410 900 $		(1) Salaires	2 628 400 $		
266 300		(2) Autres dépenses	275 300		
2 677 200 $			2 903 700 $		
		(c) Cour provinciale			
4 758 300 $		(1) Salaires	5 156 600 $		
638 600		(2) Autres dépenses	638 600		
		(Somme récupérable du Canada : 65 000 $)			
5 396 900 $			5 795 200 $		
		(d) Sténographes judiciaires			
1 778 400 $		(1) Salaires	1 897 900 $		
240 600		(2) Autres dépenses	240 600		
2 019 000 $			2 138 500 $		
		(e) Shérifs et huissiers			
2 149 000 $		(1) Salaires	2 334 700 $		
646 600		(2) Autres dépenses	722 600		
2 795 600 $			3 057 300 $		
		(f) Agents de liaison judiciaires (Canada-Manitoba)			
372 600 $		(1) Salaires	415 900 $		
69 000		(2) Autres dépenses	64 000		
		(Somme récupérable du Canada : 228 000 $)			
441 600 $			479 900 $		
		(g) Exécution des ordonnances alimentaires			
308 400 $		(1) Salaires	328 400 $		
120 700		(2) Autres dépenses	120 700		
429 100 $			449 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(h) Bibliothèque			
	228 200 $	(1) Salaires	243 000 $		
	290 700	(2) Autres dépenses	290 700		
	518 900 $		533 700 $		
		(j) Tribunaux ruraux			
	1 346 000 $	(1) Salaires	1 507 900 $		
	355 600	(2) Autres dépenses	426 400		
	1 701 600 $		1 934 300 $		
16 371 700 $		6. Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens		18 966 200 $	22
		Vise à la protection de nombreux droits des individus et droits relatifs aux biens accordés par la loi. L'Aide juridique accorde la protection de leurs droits légaux à ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission manitobaine des droits de la personne s'occupe de toute discrimination interdite par la loi. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des handicapés intellectuels. La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels rembourse certaines dépenses encourues par ces victimes. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés mobilières enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission manitobaine des droits de la personne			
	743 100 $	(1) Salaires	772 800 $		
	141 500	(2) Autres dépenses	151 500		
	884 600 $		924 300 $		
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
	2 675 800 $	(1) Salaires	2 988 000 $		
	4 403 000	(2) Autres dépenses	5 718 300		
		(Somme récupérable du Canada : 4 117 000 $)			
	7 078 800 $		8 706 300 $		
		(c) Curateur public			
	1 581 900 $	(1) Salaires	1 722 200 $		
	204 100	(2) Autres dépenses	190 100		
	1 786 000 $		1 912 300 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
	3 996 600 $	(1) Salaires	4 331 500 $		
	480 900	(2) Autres dépenses	721 900		
	4 477 500 $		5 053 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés mobilières			
	414 800 $	(1) Salaires	456 400 $		
	462 500	(2) Autres dépenses	413 500		
	877 300 $		869 900 $		
	1 267 500 $	(f) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Canada-Manitoba)	1 500 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 404 200 $)			
75 033 300 $		Total des crédits pour le Procureur général		82 099 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
574 100 $	1. Administration	561 400 $
3 331 200	2. Développement de l'entreprise	3 464 100
10 195 000	3. Tourisme	12 176 800
14 100 300 $	Total des dépenses de fonctionnement	16 202 300 $
	Dépenses en capital	
3 511 400	4. Dépenses en capital	2 135 000
17 611 700 $*	Total des crédits pour le Développement de l'entreprise et le Tourisme	18 337 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	17 030 100 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Technologie	19 100
Transferts de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Technologie	(67 800)
Transferts de crédits venant de :	
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le tourisme - Destination Manitoba	630 300
Crédits 1986-1987 après rajustement	17 611 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
574 100 $		1. Administration		561 400 $	23
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
147 000 $		(1) Salaires	143 900 $		
37 900		(2) Autres dépenses	37 900		
184 900 $			181 800 $		
		(c) Direction de la planification stratégique Planification, élaboration, évaluation et recherche pour le ministère.			
126 000 $		(1) Salaires	132 900 $		
30 000		(2) Autres dépenses	20 000		
156 000 $			152 900 $		
		(d) Direction des communications Services de soutien et de consultation professionnelle nécessaires au ministère dans le domaine de la communication avec le public.			
92 900 $		(1) Salaires	96 400 $		
130 000		(2) Autres dépenses	120 000		
222 900 $			216 400 $		
3 331 200 $		2. Développement de l'entreprise		3 464 100 $	24
		(a) Développement économique et régional Sert et soutient la petite entreprise et les organisations communautaires dans leurs efforts de développement économique, au moyen d'informations et de conseils.			
1 596 700 $		(1) Salaires	1 903 600 $		
1 734 500		(2) Autres dépenses	1 560 500		
10 195 000 $		3. Tourisme		12 176 800 $	25
		(a) Voyage Manitoba Essor et développement du tourisme au Manitoba.			
1 646 000 $		(1) Salaires	1 699 500 $		
2 650 800		(2) Autres dépenses	2 566 100		
189 400		(3) Subventions	199 400		
4 486 200 $			4 465 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)			
		(b) Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.			
. . . . . $		(1) Salaires	. . . . . $		
200 000		(2) Autres dépenses	45 000		
		(Somme récupérable du Canada : 27 000 $)			
200 000 $			45 000 $		
		(c) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.			
531 400 $		(1) Salaires	566 200 $		
957 300		(2) Autres dépenses	1 495 100		
		(Somme récupérable du Canada : 930 700 $)			
1 488 700 $			2 061 300 $	(1)	
		(d) Commission hippique du Manitoba Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux (pur-sang et trotteurs) et administre la Commission hippique du Manitoba.			
4 020 100 $		(1) Subventions	5 605 500 $		
14 100 300 $		Total des dépenses de fonctionnement		16 202 300 $	
		Dépenses en capital			
3 511 400 $		4. Dépenses en capital		2 135 000 $	26
		(a) Subventions en capital			
2 951 400 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba	375 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 225 000 $)			
560 000		(2) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	1 760 000	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 880 000 $)			

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 515 300 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 440 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 2 576 600 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 2 200 000 $. Le total du montant autorisé est donc de 4 776 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)			
. . . . . $		(3) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg		. . . . . $	
	555 200 $	(a) Programme d'aide à la petite entreprise	70 600 $ (2)		
	555 200	(b) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines.	70 600		
17 611 700 $		Total des crédits pour le Développement de l'entreprise et le Tourisme		18 337 300 $	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 17 700 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère pour ce poste à 88 300 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 426 400 $	1. Commission de la fonction publique	4 451 700 $
42 692 700	2. Régime d'avantages sociaux de la fonction publique . . .	46 108 700
7 462 100	3. Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	12 507 800
54 581 200 $*	Total des crédits pour la Fonction publique	63 068 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	54 492 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Travail	89 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	54 581 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FONCTION PUBLIQUE (XVII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 426 400 $		1. Commission de la fonction publique		4 451 700 $	27
		Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. Outre sa responsabilité de commission d'appel, la Commission s'occupe également de vérification, conseille le Ministre sur tout ce qui se rapporte à la gestion des ressources humaines, et voit à l'application, dans la fonction publique, de la législation sur l'égalité des salaires. La Commission s'occupe du Programme d'assignation temporaire, où un petit groupe de spécialistes, choisi parmi le personnel de direction, se voit confier diverses tâches prioritaires, mais temporaires, au sein de la fonction publique.			
		(a) Administration et finances			
509 600 $		(1) Salaires	496 600 $		
71 900		(2) Autres dépenses	94 400		
581 500 $			591 000 $		
		(b) Service de gestion des ressources humaines			
1 997 500 $		(1) Salaires	2 097 600 $		
1 234 300		(2) Autres dépenses	1 125 200		
3 231 800 $			3 222 800 $		
150 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	129 000		
3 081 800 $			3 093 800 $		
		(c) Programme de perfectionnement professionnel			
200 900 $		(1) Salaires	176 900 $		
200 900		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	176 900		
. . . . . $			. . . . . $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
		(d) Programme d'assignation temporaire			
	334 800 $	(1) Salaires	409 600 $		
	334 800	(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	409 600		
	. . . . . $		. . . . . $		
		(e) Service des relations du travail			
	540 500 $	(1) Salaires	614 300 $		
	222 600	(2) Autres dépenses	152 600		
	763 100 $		766 900 $		
42 692 700 $		2. Régime d'avantages sociaux de la fonction publique . . . . . Procure certains avantages sociaux, prescrits par la loi ou par des ententes, aux employés du Gouvernement et de ses divers conseils, commissions et organismes.		46 108 700 $	28
	13 000 000 $	(a) Loi sur la pension de retraite des employés de la fonction publique	15 594 000 $		
	6 930 000 $	(b) Régime de pension du Canada	7 513 800 $		
	1 889 800 $	(c) Assurance-vie collective de la fonction publique	1 974 800 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
	3 404 000 $	(1) Évaluations - accidents des employés	2 400 000 $		
	400 000	(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	800 000		
	3 004 000 $		1 600 000 $		
	13 269 100 $	(e) Régime d'assurance-chômage Montant des primes payées par le Gouvernement pour ses employés	14 464 300 $		
	3 509 400 $	(f) Régime d'assurance dentaire	3 429 000 $		
	1 090 400 $	(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée	1 532 800 $		
7 462 100 $		3. Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire . . . . . Voit aux paiements requis par la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire.		12 507 800 $	29
54 581 200 $		**Total des crédits pour la Fonction publique**		63 068 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 389 500 $	1. Administration et finances	3 659 200 $
1 129 600	2. Services d'enregistrement et de permis	1 210 700
55 388 900	3. Services sociaux communautaires	59 192 300
90 066 900	4. Services à l'enfant et à la famille	103 225 000
33 570 100	5. Services correctionnels	36 500 500
183 545 000 $*	Total des crédits pour les Services communautaires . . .	203 787 700 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	182 757 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Santé	787 100
Crédits 1986-1987 après rajustement	183 545 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 389 500 $		1. Administration et finances		3 659 200 $	30
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
249 800 $		(1) Salaires	267 300 $		
63 800		(2) Autres dépenses	63 800		
313 600 $			331 100 $		
		(c) Recherche et planification Coordination ministérielle de la politique et des programmes, de la planification budgétaire connexe, et du partage des coûts.			
627 600 $		(1) Salaires	659 400 $		
138 100		(2) Autres dépenses	188 100		
		(Somme récupérable du Canada : 275 000 $)			
765 700 $			847 500 $		
		(d) Direction des communications Informe le public sur les programmes communautaires et lui distribue de la documentation éducative.			
147 200 $		(1) Salaires	173 100 $		
110 500		(2) Autres dépenses	110 500		
257 700 $			283 600 $		
		(e) Services financiers Administration et direction de la gestion et du contrôle financiers (y inclus la vérification interne). Comptabilité centrale, services financiers et budgétaires, recettes, et demandes d'indemnisations dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur le partage des coûts.			
655 100 $		(1) Salaires	674 800 $		
125 900		(2) Autres dépenses	125 900		
		(Somme récupérable du Canada : 305 000 $)			
781 000 $			800 700 $		
		(f) Services administratifs Développement des systèmes de gestion et d'information, traitement des données, gestion de l'espace de bureau, matériel de bureau, et parc automobile du ministère.			
723 900 $		(1) Salaires	777 200 $		
44 500		(2) Autres dépenses	44 500		
		(Somme récupérable du Canada : 330 000 $)			
768 400 $			821 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(g) Ressources humaines Recrutement et sélection, évaluation du personnel, évaluation et classification des postes, formation et perfectionnement, et service de paie.			
	445 000 $	(1) Salaires	506 500 $		
	37 500	(2) Autres dépenses	47 500		
		(Somme récupérable du Canada : 220 000 $)			
	482 500 $		554 000 $		
1 129 600 $		2. Services d'enregistrement et de permis		1 210 700 $	31
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, la Loi sur les statistiques de l'état civil, la Loi sur le changement de nom et la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
	651 800 $	(1) Salaires	696 800 $		
	201 400	(2) Autres dépenses	216 400		
	853 200 $		913 200 $		
		(b) Permis de soins en résidence Accorde les permis aux installations communautaires de soins en résidence et voit à l'observation des normes.			
	250 200 $	(1) Salaires	271 300 $		
	26 200	(2) Autres dépenses	26 200		
		(Somme récupérable du Canada : 140 000 $)			
	276 400 $		297 500 $		
55 388 900 $		3. Services sociaux communautaires		59 192 300 $	32
		(a) Administration Administration centrale et appui aux organismes externes, à la Direction des activités régionales et au Centre manitobain de développement, en ce qui concerne les programmes de rééducation professionnelle des adultes et ceux qui s'adressent aux handicapés intellectuels.			
	345 400 $	(1) Salaires	372 900 $		
	98 200	(2) Autres dépenses	81 200		
	120 100	(3) Formation spéciale	140 100		
		(Somme récupérable du Canada : 275 000 $)			
	563 700 $		594 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(b) Direction des activités régionales Assure les services suivants, sur place : services sociaux, rééducation professionnelle, services à l'enfant et à la famille, services aux handicapés intellectuels. Est également incluse l'utilisation de deniers publics par des organismes externes de services sociaux.			
8 961 300 $		(1) Salaires	9 142 500 $		
1 467 300		(2) Autres dépenses	1 493 600		
		(Somme récupérable du Canada : 4 355 000 $)			
10 428 600 $			10 636 100 $		
		(c) Centre manitobain de développement Soins, en établissement, des handicapés intellectuels (à Portage-la-Prairie).			
16 465 400 $		(1) Salaires	16 847 800 $		
2 599 900		(2) Autres dépenses	2 553 100		
		(Somme récupérable du Canada : 2 050 000 $)			
19 065 300 $			19 400 900 $		
		(d) Direction des programmes Dirige les programmes destinés aux handicapés physiques et intellectuels; fixe des normes et procède à l'évaluation de la qualité des soins aux handicapés; pourvoit à leur logement et à leur rééducation, et leur prête assistance.			
847 300 $		(1) Salaires	893 500 $		
107 100		(2) Autres dépenses	107 100		
15 371 100		(3) Aide financière	18 257 400		
7 130 300		(4) Organismes externes	7 352 900		
		(Somme récupérable du Canada: 10 960 000 $)			
23 455 800 $			26 610 900 $		
1 875 500 $		(e) Subventions à usage général	1 950 200 $		
		Subventions de soutien à divers organismes de services sociaux qui ne reçoivent aucune autre aide financière des différents programmes du gouvernement.			
		(Somme récupérable du Canada : 285 000 $)			
90 066 900 $		4. Services à l'enfant et à la famille		103 225 000 $	33
		(a) Administration Direction centrale des programmes.			
198 000 $		(1) Salaires	241 900 $		
17 000		(2) Autres dépenses	17 000		
		(Somme récupérable du Canada : 175 000 $)			
215 000 $			258 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(b) Services de soutien à l'enfant et à la famille Administration, soutien des programmes et financement des services de protection de l'enfance que fournissent les bureaux régionaux du ministère, les organismes et établissements de soins à l'enfance, ainsi que l'Office des services à l'enfant et à la famille.			
1 587 600 $		(1) Salaires	1 701 000 $		
897 500		(2) Autres dépenses	1 162 500		
27 200 200		(3) Entretien des enfants	30 865 800		
20 750 700		(4) Organismes externes	22 804 100		
		(Somme récupérable du Canada: 26 090 000 $)			
50 436 000 $			56 533 400 $		
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse Sur une base temporaire, des soins et un abri pour les jeunes personnes ayant besoin d'un environnement sécurisant.			
1 193 300 $		(1) Salaires	1 414 200 $		
277 500		(2) Autres dépenses	288 600		
		(Somme récupérable du Canada : 850 000 $)			
1 470 800 $			1 702 800 $		
		(d) Garde de jour pour enfants Permis et subventions à divers établissements de garde de jour.			
1 016 300 $		(1) Salaires	1 163 200 $		
276 000		(2) Autres dépenses	290 000		
12 028 600		(3) Allocations aux familles	16 142 000		
10 561 500		(4) Subventions aux établissements	11 402 200		
		(Somme récupérable du Canada: 13 340 000 $)			
23 882 400 $			28 997 400 $		
		(e) Services aux familles en conflit Direction des programmes des Services de médiation des litiges familiaux (qui relèvent de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine) et coordination provinciale du programme Violence au foyer.			
351 500 $		(1) Salaires	347 600 $		
168 000		(2) Autres dépenses	168 000		
1 145 800		(3) Organismes externes	1 613 700		
		(Somme récupérable du Canada : 175 000 $)			
1 665 300 $			2 129 300 $		
		(f) Services spéciaux aux enfants Dirigent les programmes, fixent les normes, et évaluent les services aux enfants handicapés intellectuellement et à leurs familles. Les services sont assurés par les bureaux régionaux.			
141 700 $		(1) Salaires	155 400 $		
89 700		(2) Autres dépenses	89 700		
12 166 000		(3) Aide financière et organismes externes	13 358 100		
		(Somme récupérable du Canada : 5 300 000 $)			
12 397 400 $			13 603 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
33 570 100 $		5. Services correctionnels		36 500 500 $	34
		(a) Administration			
		Administration centrale des programmes correctionnels, communautaires ou institutionnels, destinés aux adultes et aux adolescents.			
	378 100 $	(1) Salaires	387 000 $		
	180 000	(2) Autres dépenses	180 000		
	558 100 $		567 000 $		
		(b) Services correctionnels - Adultes			
		Programmes de garde et de réadaptation des détenus des centres de détention pour adultes.			
	14 907 200 $	(1) Salaires	16 430 300 $		
	3 554 200	(2) Autres dépenses	4 050 900		
	523 100	(3) Organismes externes et maisons de transitions .	540 900		
	18 984 500 $		21 022 100 $		
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
		Garde et réadaptation des pensionnaires des centres de réadaptation pour adolescents.			
	5 901 700 $	(1) Salaires	6 332 700 $		
	1 132 600	(2) Autres dépenses	1 327 900		
		(Somme récupérable du Canada : 3 300 000 $)			
	7 034 300 $		7 660 600 $		
		(d) Services correctionnels dans la communauté			
		Responsables de certains services aux tribunaux et de programmes dans la communauté pour les adultes et les adolescents dont ils ont charge.			
	5 152 500 $	(1) Salaires	5 247 700 $		
	678 600	(2) Autres dépenses	678 600		
	1 162 100	(3) Élaboration des programmes	1 324 500		
		(Somme récupérable du Canada : 900 000 $)			
	6 993 200 $		7 250 800 $		
183 545 000 $		**Total des crédits pour les Services communautaires . . . . . .**		203 787 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

629 400 $	1. Administration et finances	639 700 $
767 700	2. Consommation	798 200
3 007 400	3. Corporations	3 006 500
4 404 500 $*	Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	4 444 400 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	4 439 900 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(35 400)
Crédits 1986-1987 après rajustement	4 404 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
629 400 $		1. Administration et finances Direction et coordination des programmes du ministère. Informations aux Manitobains sur ces programmes. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions gouvernementales.		639 700 $	35
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
139 700 $		(1) Salaires	146 800 $		
32 100		(2) Autres dépenses	29 100		
171 800 $			175 900 $		
		(c) Direction des communications			
80 200 $		(1) Salaires	85 400 $		
42 100		(2) Autres dépenses	32 100		
122 300 $			117 500 $		
		(d) Services administratifs			
295 200 $		(1) Salaires	310 200 $		
29 800		(2) Autres dépenses	25 800		
325 000 $			336 000 $		
767 700 $		2. Consommation Veille à l'application de la législation sur la protection des consommateurs, comme la Loi sur la protection du consommateur et la Loi relative aux enquêtes sur les particuliers.		798 200 $	36
648 400 $		(a) Salaires	678 900 $		
53 300		(b) Autres dépenses	53 300		
66 000		(c) Subventions	66 000		
3 007 400 $		3. Corporations Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières, et la Loi sur la Régie des services publics.		3 006 500 $	37
		(a) Direction des corporations			
648 700 $		(1) Salaires	669 900 $		
464 100		(2) Autres dépenses	299 600		
1 112 800 $			969 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V) (suite)			
		(b) Direction des assurances			
182 700 $		(1) Salaires	229 900 $		
25 200		(2) Autres dépenses	37 200		
207 900 $			267 100 $		
		(c) Commission manitobaine des valeurs mobilières			
822 900 $		(1) Salaires	869 900 $		
74 600		(2) Autres dépenses	104 100		
897 500 $			974 000 $		
		(d) Régie des services publics			
197 000 $		(1) Salaires	203 700 $		
592 200		(2) Autres dépenses	592 200		
789 200 $			795 900 $		
4 404 500 $		Total des crédits pour la Consommation et les Corporations		4 444 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (VI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

490 400 $	1. Administration et finances	542 300 $
1 365 500	2. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions	1 540 100
5 600 000	3. Remise d'intérêts	1 178 200
7 455 900 $*	Total des crédits pour le Développement coopératif . . .	3 260 600 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	7 455 900 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	7 455 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (VI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
490 400 $		1. Administration et finances		542 300 $	38
		Direction générale et soutien de la politique, et services financiers et administratifs du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	199 300 $	(1) Salaires	211 800 $		
	48 900	(2) Autres dépenses	41 400		
	248 200 $		253 200 $		
		(c) Services financiers et administratifs			
	204 000 $	(1) Salaires	248 900 $		
	17 600	(2) Autres dépenses	19 600		
	221 600 $		268 500 $		
1 365 500 $		2. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions		1 540 100 $	39
		Cette division fournit l'appui technique au développement et à l'amélioration des activités des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions au Manitoba, et voit à l'observation des lois réglementant ces activités.			
		(a) Développement des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
	661 500 $	(1) Salaires	796 400 $		
	193 700	(2) Autres dépenses	233 800		
	855 200 $		1 030 200 $		
		(b) Direction de la réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
	462 100 $	(1) Salaires	468 700 $		
	48 200	(2) Autres dépenses	41 200		
	510 300 $		509 900 $		
5 600 000 $		3. Remise d'intérêts		1 178 200 $	40
	1 211 800 $	(a) Canadian Co-operative Implements Ltd.	$		
	4 388 200	(b) Aide aux Credit Unions et aux caisses populaires	1 178 200		
7 455 900 $		Total des crédits pour le Développement coopératif		3 260 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

788 800 $	1. Administration	787 400 $
788 800 $*	Total des crédits pour les Investissements de l'État . .	787 400 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	614 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Technologie	174 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	788 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
788 800 $	1.	Administration		787 400 $	41
		Coordination et examen des activités des sociétés d'État; examen et développement des nouvelles possibilités d'investissement qui se présentent à l'État.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Soutien administratif aux sociétés d'État			
	456 700 $	(1) Salaires	484 600 $		
	321 800	(2) Autres dépenses	292 500		
	778 500 $		777 100 $		
788 800 $		Total des crédits pour les Investissements de l'État		787 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 153 200 $	1. Administration et finances	1 377 400 $
15 585 900	2. Division des programmes	13 466 000
3 036 300	3. Services de communication	4 309 300
582 800	4. Condition féminine	659 400
295 100	5. Politique des télécommunications	136 900
20 653 300 $*	Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine, et les Loisirs	19 949 000 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	20 653 300 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	20 653 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 153 200 $	1	Administration et finances		1 377 400 $	42
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; recherche et analyse visant à la planification des stratégies et à l'élaboration de la politique; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; coordination centrale des communications du ministère; comptabilité centralisée; services du personnel, de la paie, et autres.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
324 800 $		(1) Salaires	393 800 $		
59 500		(2) Autres dépenses	63 300		
384 300 $			457 100 $		
		(c) Recherche et planification			
140 500 $		(1) Salaires	148 500 $		
12 700		(2) Autres dépenses	17 700		
153 200 $			166 200 $		
		(d) Services des communications et de l'information			
55 700 $		(1) Salaires	60 200 $		
19 300		(2) Autres dépenses	19 300		
75 000 $			79 500 $		
		(e) Gestion et finances			
183 700 $		(1) Salaires	219 900 $		
28 900		(2) Autres dépenses	122 800		
212 600 $			342 700 $		
		(f) Services administratifs			
146 200 $		(1) Salaires	135 800 $		
15 800		(2) Autres dépenses	15 800		
162 000 $			151 600 $		
		(g) Service du personnel			
131 100 $		(1) Salaires	144 100 $		
14 400		(2) Autres dépenses	15 600		
145 500 $			159 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
15 585 900 $		2. Division des programmes		13 466 000 $	43
		Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux communautés et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Voit au bon fonctionnement des Archives provinciales et met à la disposition de l'Assemblée législative, et des ministères, les ressources de la Bibliothèque législative et celles des services de gestion des documents officiels. Veille à la classification de tous les films présentés au public au Manitoba.			
		(a) Haute direction			
96 000 $		(1) Salaires	101 900 $		
12 400		(2) Autres dépenses	12 400		
108 400 $			114 300 $		
		(b) Administration des subventions			
120 200 $		(1) Salaires	..... $		
14 000		(2) Autres dépenses	.....		
6 551 000		(3) Subventions	4 791 300		
6 685 200 $			4 791 300 $		
		(c) Ressources culturelles			
281 500 $		(1) Salaires	261 500 $		
69 600		(2) Autres dépenses	48 600		
351 100 $			310 100 $		
		(d) Loisirs			
232 300 $		(1) Salaires	212 800 $		
64 500		(2) Autres dépenses	64 500		
296 800 $			277 300 $		
		(e) Services des bibliothèques			
519 700 $		(1) Salaires	559 600 $		
179 800		(2) Autres dépenses	117 400		
2 447 200		(3) Subventions	2 447 200		
3 146 700 $			3 124 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(f) Ressources historiques			
929 900 $		(1) Salaires	990 400 $		
123 300		(2) Autres dépenses	103 300		
1 053 200 $			1 093 700 $		
		(g) Services régionaux			
830 600 $		(1) Salaires	857 400 $		
355 000		(2) Autres dépenses	294 100		
313 100		(3) Subventions	.....		
1 498 700 $			1 151 500 $		
		(h) Archives provinciales			
1 135 100 $		(1) Salaires	1 244 700 $		
341 200		(2) Autres dépenses	362 200		
1 476 300 $			1 606 900 $		
164 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	140 000		
1 312 300 $			1 466 900 $		
		(j) Bibliothèque législative			
494 500 $		(1) Salaires	529 000 $		
132 500		(2) Autres dépenses	132 500		
627 000 $			661 500 $		
201 200 $		(k) Conseil interculturel du Manitoba	209 200 $		
		(m) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
93 200 $		(1) Salaires	77 900 $		
212 100		(2) Autres dépenses	188 100		
305 300 $			266 000 $		
3 036 300 $		3. Services de communication Aide à la production, et soutien administratif et consultatif, aux ministères et organismes gouvernementaux dans l'élaboration et l'exécution de leurs stratégies et programmes de communication au public, ainsi que dans le développement et la réalisation de leur matériel. Responsabilités particulières : soumissions d'imprimerie, production d'imprimés, impression et distribution de publications légales, communications aux médias, conception graphique, informations, Service de renseignements au public, Service de traduction.		4 309 300 $	44

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)

		(a) Haute direction		
141 300 $		(1) Salaires	139 400 $	
8 400		(2) Autres dépenses	8 400	
149 700 $			147 800 $	
		(b) Services de soutien à la clientèle		
250 000 $		(1) Salaires	278 200 $	
216 500		(2) Autres dépenses	190 500	
2 329 100		(3) Publicité gouvernementale	2 201 000	
2 795 600 $			2 669 700 $	
2 329 100		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	2 201 000	
466 500 $			468 700 $	
		(c) Services consultatifs sur les communications		
349 500 $		(1) Salaires	379 000 $	
38 400		(2) Autres dépenses	50 400	
387 900 $			429 400 $	
61 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	81 800	
326 100 $			347 600 $	
		(d) Services d'information du public		
399 700 $		(1) Salaires	424 900 $	
193 400		(2) Autres dépenses	193 400	
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)		
593 100 $			618 300 $	
		(e) Imprimeur de la Reine		
1 458 900 $		(1) Salaires	1 561 200 $	
4 218 800		(2) Autres dépenses	5 240 400	
5 677 700 $			6 801 600 $	
4 871 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	4 825 500	
806 500 $			1 976 100 $	
		(f) Service de traduction		
524 600 $		(1) Salaires	581 000 $	
169 800		(2) Autres dépenses	169 800	
694 400 $			750 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
582 800 $		4. Condition féminine		659 400 $	45
		(a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme Par l'intermédiaire du ministre chargé de la Condition féminine, conseille le gouvernement sur toute question se rapportant à la situation de la femme, avec pour objectif l'égalité des chances, et de traitement, entre les hommes et les femmes du Manitoba.			
	104 700 $	(1) Salaires	123 700 $		
	123 500	(2) Autres dépenses	123 500		
	228 200 $		247 200 $		
		(b) Direction de la main-d'oeuvre féminine Appuie le ministre chargé de la Condition féminine en coordonnant la politique du gouvernement sur toute question ayant trait à la Condition féminine; fournit au public une source centrale de renseignements sur les initiatives gouvernementales dans ce domaine.			
	304 100 $	(1) Salaires	356 700 $		
	50 500	(2) Autres dépenses	55 500		
	354 600 $		412 200 $		
295 100 $		5. Politique des télécommunications		136 900 $	46
		Coordination et analyse de la politique gouvernementale en matière de développement des télécommunications.			
	114 100 $	(a) Salaires	117 700 $		
	19 200	(b) Autres dépenses	19 200		
	161 800	(c) Subventions	. . . . .		
20 653 300 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine, et les Loisirs**		19 949 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

ÉDUCATION (XVI)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
3 910 400 $	1. Administration et finances	3 941 800 $
21 514 200	2. Conseils, comités et commissions	23 488 000
410 024 000	3. Aide financière aux écoles	436 526 000
16 082 100	4. Soutien au développement des programmes	16 087 300
62 942 000	5. Éducation postsecondaire, formation des adultes, éducation permanente	67 547 900
162 152 900	6. Commission des subventions aux universités	169 727 800
3 524 400	7. Bureau de l'éducation française	3 560 700
680 150 000 $	Total des dépenses de fonctionnement	720 879 500 $
	Dépenses en capital	
25 729 900	8. Dépenses en capital	26 454 600
705 879 900 $*	Total des crédits pour l'Éducation	747 334 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	697 099 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Finances	8 700 000
Transferts de crédits venant de :	
- Affaires du Nord, suite à l'Entente sur le développement du Nord	63 900
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du Nord	16 100
Crédits 1986-1987 après rajustement	705 879 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 910 400 $	1.	Administration et finances . . . . . Principaux services administratifs, financiers et informatisés nécessaires aux programmes de fonctionnement du ministère; planification stratégique et opérationnelle du ministère, et soutien de sa politique; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires.		3 941 800 $	47
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
298 100 $		(1) Salaires	298 100 $		
55 800		(2) Autres dépenses	55 800		
353 900 $			353 900 $		
		(c) Planification et recherche			
508 700 $		(1) Salaires	549 400 $		
324 300		(2) Autres dépenses	259 400		
833 000 $			808 800 $		
		(d) Service du personnel			
225 200 $		(1) Salaires	247 200 $		
24 300		(2) Autres dépenses	24 300		
249 500 $			271 500 $		
		(e) Services financiers			
731 400 $		(1) Salaires	847 700 $		
45 900		(2) Autres dépenses	45 900		
777 300 $			893 600 $		
		(f) Direction des communications			
173 600 $		(1) Salaires	156 200 $		
79 400		(2) Autres dépenses	74 400		
253 000 $			230 600 $		
		(g) Administration et brevets d'enseignement			
1 162 400 $		(1) Salaires	1 175 100 $		
260 700		(2) Autres dépenses	187 700		
1 423 100 $			1 362 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
21 514 200 $		2. Conseils, comités et commissions		23 488 000 $	48
		Contribution gouvernementale à la caisse de retraite des enseignants; divers conseils, commissions et comités gouvernementaux.			
21 484 200 $		(a) Caisse de retraite des enseignants	23 458 000 $		
30 000		(b) Divers conseils, commissions et comités gouvervementaux	30 000		
410 024 000 $		3. Aide financière aux écoles		436 526 000 $	49
		Appui financier aux commissions scolaires et à certains organismes d'éducation.			
400 798 500 $		(a) Aide et subventions aux écoles	422 575 500 $	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 3 763 800 $)			
283 000		(b) Subventions diverses	283 000		
242 500		(c) Aide financière aux écoles éloignées	167 500		
8 700 000		(d) Subventions d'aide globale	13 500 000		
16 082 100 $		4. Soutien au développement des programmes		16 087 300 $	50
		Initiatives ministérielles visant à appuyer le développement de programmes éducatifs de la maternelle à la douzième année, y compris l'aide aux enfants ayant des besoins spéciaux. Services : perfectionnement des enseignants; consultation; formation sur les lieux de travail; médias d'instruction; télévision éducative; cours par correspondance; enseignement compensatoire; éducation des autochtones; tests d'équivalences d'enseignement général; appui sur place aux divisions scolaires.			
		(a) Administration			
191 000 $		(1) Salaires	182 100 $		
141 500		(2) Autres dépenses	141 500		
332 500 $			323 600 $		
		(b) Élaboration et mise en oeuvre des programmes			
2 325 100 $		(1) Salaires	2 266 200 $		
1 320 300		(2) Autres dépenses	1 197 200		
		(Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
3 645 400 $			3 463 400 $		
		(c) Éducation des Autochtones			
486 400 $		(1) Salaires	476 900 $		
183 400		(2) Autres dépenses	183 400		
669 800 $			660 300 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 19 365 400 $ est fourni en vertu des Dépenses en capital, pour un montant total de 441 940 900 $ pour l'Aide et les subventions aux écoles.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 136 300 $		(1) Salaires	2 308 300 $		
447 300		(2) Autres dépenses	476 400		
2 583 600 $			2 784 700 $		
. . . . .		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	186 000		
		(Somme récupérable du Canada: 51 400 $)			
2 583 600 $			2 598 700 $		
		(e) Direction des soins à l'enfance et du développement des enfants			
3 790 500 $		(1) Salaires	4 009 800 $		
1 300 700		(2) Autres dépenses	1 292 900		
5 091 200 $			5 302 700 $		
		(f) Ressources pédagogiques			
795 800 $		(1) Salaires	850 400 $		
552 200		(2) Autres dépenses	488 700		
1 348 000 $			1 339 100 $		
		(g) Direction des cours par correspondance			
841 100 $		(1) Salaires	904 100 $		
554 800		(2) Autres dépenses	606 800		
1 395 900 $			1 510 900 $		
		(h) Services régionaux			
580 100 $		(1) Salaires	437 200 $		
140 700		(2) Autres dépenses	140 700		
720 800 $			577 900 $		
		(j) Entreprise éducative du centre-ville			
220 900 $		(1) Salaires	236 700 $		
74 000		(2) Autres dépenses	74 000		
294 900 $			310 700 $		
		(k) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
512 200 $		(1) Subventions	256 000 $	(2)	
512 200		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	256 000		
. . . . . $			. . . . . $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 64 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 320 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
62 942 000 $	5.	Éducation postsecondaire, formation des adultes, éducation permanente		67 547 900 $	51
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains des services éducatifs et communautaires afin d'augmenter leurs compétences et leurs capacités de perfectionnement et leur permettre d'entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes. La Direction de l'aide aux étudiants supervise la participation du gouvernement au Programme canadien de prêts aux étudiants et au Fonds de bourses d'étude provinciales, afin d'aider les étudiants à surmonter les obstacles financiers à leurs projets d'éducation. La Direction du perfectionnement professionnel postsecondaire et la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente, élaborent et administrent des programmes innovateurs qui cherchent à augmenter les possibilités éducatives afin de répondre aux besoins de la collectivité, et qui cherchent également à égaliser les chances d'obtenir une éducation postsecondaire. Administration des Ententes interprovinciales de formation et application de la Loi sur les écoles professionnelles privées.			
287 600 $		(a) Haute direction (1) Salaires	309 700 $		
110 200		(2) Autres dépenses	99 900		
397 800 $			409 600 $		
		(b) Services administratifs et financiers			
579 300 $		(1) Salaires	625 900 $		
302 600		(2) Autres dépenses	237 600		
		(Somme récupérable du Canada : 73 900 $)			
881 900 $			863 500 $		
		(c) Collège communautaire Red River			
24 398 700 $		(1) Salaires	26 353 100 $		
6 302 700		(2) Autres dépenses	6 547 700		
30 701 400 $			32 900 800 $		
370 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	370 000		
		(Somme récupérable du Canada: 10 291 600 $)			
30 331 400 $			32 530 800 $		
		(d) Collège communautaire Assiniboine			
6 134 000 $		(1) Salaires	6 644 700 $		
1 475 000		(2) Autres dépenses	1 487 800		
7 609 000 $			8 132 500 $		
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	20 000		
		(Somme récupérable du Canada : 2 719 300 $)			
7 589 000 $			8 112 500 $		
		(e) Collège communautaire Keewatin			
4 188 000 $		(1) Salaires	4 476 900 $		
1 024 700		(2) Autres dépenses	1 046 400		
5 212 700 $			5 523 300 $		
15 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	15 000		
		(Somme récupérable du Canada : 2 090 000 $)			
5 197 700 $			5 508 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(f) Programmes mixtes de formation			
67 800 $		(1) Salaires	73 100 $		
2 804 900		(2) Autres dépenses	2 952 200		
		(Somme récupérable du Canada : 1 422 600 $)			
2 872 700 $			3 025 300 $		
		(g) Direction de l'aide aux étudiants			
1 160 700 $		(1) Salaires	1 185 300 $		
189 700		(2) Autres dépenses	189 700		
7 805 700		(3) Aide financière	9 363 600		
		(Somme récupérable du Canada : 185 000 $)			
9 156 100 $			10 738 600 $		
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants			
101 900 $		(1) Salaires	106 000 $		
5 500		(2) Autres dépenses	5 500		
107 400 $			111 500 $		
		(j) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Perfectionnement professionnel postsecondaire			
508 100 $		(1) Salaires	545 000 $		
1 159 300		(2) Autres dépenses	1 144 900		
4 774 900		(3) Subventions	4 825 400		
6 442 300 $			6 515 300 $		
6 442 300		(4) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	6 515 300		
. . . . . $			. . . . . $		
		(k) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
849 400 $		(1) Salaires	683 300 $		
909 900		(2) Autres dépenses	630 400		
1 759 300 $			1 313 700 $	(3)	
1 518 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	1 220 100		
		(Somme récupérable du Canada: 93 600 $)			
241 200 $			93 600 $		
		(m) Formation des adultes et éducation permanente			
320 300 $		(1) Salaires	374 400 $		
672 200		(2) Autres dépenses	626 700		
1 373 500		(3) Subventions	1 223 500		
		(Somme récupérable du Canada : 580 500 $)			
2 366 000 $			2 224 600 $		
		(n) Perfectionnement professionnel postsecondaire (Région du Sud)			
224 200 $		(1) Salaires	291 200 $		
889 600		(2) Autres dépenses	884 600		
2 687 000		(3) Subventions	2 753 800		
3 800 800 $			3 929 600 $		

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 305 100 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 1 618 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
162 152 900 $		6. Commission des subventions aux universités		169 727 800 $	52
		Subventions aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti et pour le paiement des intérêts.			
	184 000 $	(a) Salaires	208 900 $		
	147 900	(b) Autres dépenses	147 900		
	161 821 000	(c) Subventions aux universités	169 371 000	(4)	
3 524 400 $		7. Bureau de l'éducation française		3 560 700 $	53
		Services et programmes se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis à la suite d'ententes sur les langues officielles avec le gouvernement fédéral.			
		(a) Administration			
	103 900 $	(1) Salaires	107 400 $		
	22 200	(2) Autres dépenses	22 200		
	126 100 $		129 600 $		
		(b) Élaboration et mise en oeuvre des programmes			
	769 600 $	(1) Salaires	803 700 $		
	194 900	(2) Autres dépenses	184 900		
	964 500 $		988 600 $		
		(c) Services de soutien en éducation			
	215 700 $	(1) Salaires	225 200 $		
	69 700	(2) Autres dépenses	69 700		
	733 600	(3) Aide financière	733 600		
	1 019 000 $		1 028 500 $		
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
	321 200 $	(1) Salaires	348 200 $		
	157 600	(2) Autres dépenses	149 600		
	457 400	(3) Aide financière	416 400		
		(Somme récupérable du Canada : 2 238 200 $)			
	936 200 $		914 200 $		
		(e) Ressources éducatives françaises			
	317 500 $	(1) Salaires	338 700 $		
	161 100	(2) Autres dépenses	161 100		
	478 600 $		499 800 $		
680 150 000 $		Total des dépenses de fonctionnement		720 879 500 $	

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 5 450 000 $ est fourni au titre de Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 174 821 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		Dépenses en capital			
25 729 900 $		8. Dépenses en capital		26 454 600 $	54
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
	843 300 $	(1) Collège communautaire Red River	843 300 $		
	489 000	(2) Collège communautaire Assiniboine	489 000		
	306 900	(3) Collège communautaire Keewatin	306 900		
	1 639 200 $		1 639 200 $		
		(b) Subventions en capital			
	4 498 000 $	(1) Universités	5 450 000 $		
	19 592 700	(2) Divisions scolaires	19 365 400		
	24 090 700 $		24 815 400 $		
705 879 900 $		Total des crédits pour l'Éducation		747 334 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 468 000 $	1. Administration et finances	2 789 200 $
191 179 800	2. Sécurité économique	218 064 000
13 285 200	3. Services de l'emploi	14 956 200
326 000	4. Bureau des statistiques du Manitoba	375 500
207 259 000 $*	Total des crédits pour les Services de l'emploi et la Sécurité économique	236 184 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	207 242 900 $
Transferts de crédits venant de :	
- Affaires du Nord, suite à l'Entente sur le développement du Nord	12 900
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du Nord	3 200
Crédits 1986-1987 après rajustement	207 259 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 468 000 $		1. Administration et finances		2 789 200 $	55
		Haute direction administrative; élaboration de la politique et des programmes; personnel; services d'informatique, financiers et autres.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
259 000 $		(1) Salaires	271 700 $		
62 400		(2) Autres dépenses	62 400		
321 400 $			334 100 $		
		(c) Recherche et planification			
323 300 $		(1) Salaires	413 000 $		
75 100		(2) Autres dépenses	85 100		
398 400 $		(Somme récupérable du Canada : 35 500 $)	498 100 $		
		(d) Service des communications			
73 300 $		(1) Salaires	78 500 $		
14 800		(2) Autres dépenses	19 800		
88 100 $			98 300 $		
		(e) Services financiers et administratifs			
942 000 $		(1) Salaires	1 064 000 $		
179 800		(2) Autres dépenses	179 800		
1 121 800 $		(Somme récupérable du Canada : 506 000 $)	1 243 800 $		
		(f) Service du personnel			
186 900 $		(1) Salaires	199 600 $		
20 600		(2) Autres dépenses	20 600		
207 500 $		(Somme récupérable du Canada : 54 900 $)	220 200 $		
		(g) Service d'informatique			
301 100 $		(1) Salaires	365 000 $		
9 100		(2) Autres dépenses	9 100		
310 200 $		(Somme récupérable du Canada : 181 500 $)	374 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
191 179 800 $		2. Sécurité économique		218 064 000 $	56
		(a) Administration			
		Direction et administration centrales des programmes de la division; vérification comptable des programmes; consultation et suggestions dans le domaine socio-économique, y compris sur les procédures d'appel, tant aux candidats à l'aide sociale (municipale ou provinciale) qu'aux bénéficiaires de cette aide.			
952 400 $		(1) Salaires	1 005 800 $		
1 889 100		(2) Autres dépenses	1 762 400		
149 600		(3) Comité consultatif sur les services sociaux . .	152 600		
		75 800 $ (a) Salaires . . . . . 78 800 $			
		73 800 (b) Autres dépenses . . 73 800			
2 991 100 $		(Somme récupérable du Canada : 1 403 200 $)	2 920 800 $		
		(b) Programmes d'aide sociale			
122 415 000 $		(1) Prestations d'aide sociale	138 478 000 $		
		Aide financière aux personnes dans le besoin admissibles en vertu de la Loi sur l'aide sociale.			
8 480 000		(2) Services de santé	10 300 000		
		Voient aux besoins des bénéficiaires d'allocations sociales, dans les domaines dentaire, pharmaceutique et optique.			
37 250 000		(3) Aide municipale	41 318 000		
		Soutien financier aux municipalités par un partage de leurs coûts d'aide municipale et de services d'aide sociale.			
		(Somme récupérable du Canada: 102 679 800 $)			
168 145 000 $			190 096 000 $		
		(c) Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus"			
		Revenu supplémentaire trimestriel aux pensionnés admissibles n'ayant presque pas de revenus personnels, ou pas du tout.			
131 000 $		(1) Salaires	140 400 $		
195 800		(2) Autres dépenses	127 800		
7 051 000		(3) Aide financière	9 425 000		
7 377 800 $			9 693 200 $		
		(d) Programme de revenu supplémentaire des parents			
		Revenu supplémentaire des parents à revenus modiques ayant charge d'enfant.			
348 200 $		(1) Salaires	384 600 $		
119 800		(2) Autres dépenses	164 300		
5 850 000		(3) Aide financière	7 700 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 282 100 $)			
6 318 000 $			8 248 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(e) Bureaux régionaux			
		Pourvoient aux programmes de sécurité économique à travers la province.			
5 702 500 $		(1) Salaires	6 459 700 $		
645 400		(2) Autres dépenses	645 400		
		(Somme récupérable du Canada : 2 938 900 $)			
6 347 900 $			7 105 100 $		
13 285 200 $		3. Services de l'emploi		14 956 200 $	57
		Diverses initiatives contribuant au développement des ressources humaines du Manitoba, entre autres : élaboration de programmes, coordination et contrôle d'initiatives gouvernementales dans le domaine de l'emploi; mise en oeuvre de certaines initiatives de placement, d'orientation, et d'augmentation des emplois pour la jeunesse et pour d'autres groupes-cibles; coordination de services aux immigrants dans les domaines de l'emploi, de la langue, et de l'établissement; coordination de programmes fédéraux-provinciaux, y compris l'administration de l'Entente Canada-Manitoba sur la formation professionnelle; services régionaux directs de soutien à l'emploi et de formation en vue d'un emploi.			
		(a) Administration			
236 500 $		(1) Salaires	255 000 $		
235 300		(2) Autres dépenses	267 800		
471 800 $			522 800 $		
		(b) Services de soutien à l'emploi et d'aide à la jeunesse			
722 700 $		(1) Salaires	795 700 $		
109 300		(2) Autres dépenses	124 300		
2 511 400		(3) Programmes d'emploi	2 386 400		
3 343 400 $			3 306 400 $		
		(c) Direction de l'établissement des immigrants			
488 900 $		(1) Salaires	530 300 $		
190 500		(2) Autres dépenses	190 500		
		(Somme récupérable du Canada : 80 000 $)			
679 400 $			720 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(d) Services régionaux			
631 000 $		(1) Ressources du Sud		693 400 $	
		529 900 $ (a) Salaires	587 300 $		
		101 100 (b) Autres dépenses . .	106 100		
. . . . .		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Ressources du Nord		. . . . .	
		614 200 $ (a) Salaires	655 100 $		
		277 000 (b) Autres dépenses . .	279 000		
		527 900 (c) Équipes jeunesse du Nord	527 900		
		1 419 100 $	1 462 000 $		
		1 419 100 (d) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord .	1 462 000		
5 589 700		(3) Programme d'orientation professionnelle		6 921 600	
		917 900 $ (a) Salaires	983 600 $		
		147 000 (b) Autres dépenses . .	152 000		
		224 100 (c) Aide financière . .	397 300		
		3 872 800 (d) Centres d'orientation professionnelle .	3 888 700		
		427 900 (e) Accès au travail pour parents uniques	1 500 000		
6 220 700 $		(Somme récupérable du Canada : 2 477 700 $)		7 615 000 $	
		(e) Formation professionnelle			
136 500 $		(1) Adaptation au marché du travail		149 400 $	
		128 600 $ (a) Salaires	136 500 $		
		7 900 (b) Autres dépenses . .	12 900		
589 600		(2) Centre de formation professionnelle de Selkirk		610 600	
		387 800 $ (a) Salaires	408 800 $		
		550 900 (b) Autres dépenses . .	550 900		
		938 700 $	959 700 $		
		349 100 (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes .	349 100		
		(Somme récupérable du Canada :	270 300 $)		
167 300		(3) Relations intergouvernementales		324 600	
		160 300 $ (a) Salaires	191 200 $		
		7 000 (b) Autres dépenses . .	133 400		
		(Somme récupérable du Canada :	130 600 $)		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programme Carrières nouvelles (Région du Nord)			
. . . . . $		1 259 100 $ (a) Salaires . . . . . 1 447 400 $	. . . . . $		
		373 300 (b) Autres dépenses . . 373 300			
		1 632 400 $ 1 820 700 $			
		1 632 400 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord . 1 820 700			
1 455 800		(5) Programme Carrières nouvelles (Région du Sud) . . .	1 559 200		
		1 327 700 $ (a) Salaires . . . . . 1 436 100 $			
		128 100 (b) Autres dépenses . . 123 100			
		(Somme récupérable du Canada : 450 000 $)			
220 700		(6) Centre de formation technique - Stevenson Aviation Co.	147 400		
		164 200 $ (a) Salaires . . . . . 130 900 $			
		56 500 (b) Autres dépenses . . 16 500			
2 569 900 $			2 791 200 $		
326 000 $		4. Bureau des statistiques du Manitoba . . . . . Services et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.		375 500 $	58
		372 200 $ (a) Salaires	395 900 $		
		33 600 (b) Autres dépenses	39 600		
		405 800 $	435 500 $		
		79 800 (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	60 000		
207 259 000 $		**Total des crédits pour les Services de l'emploi et la Sécurité économique . . . . . .**		236 184 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988
	ÉNERGIE ET MINES (XXIII)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
1 151 800 $	1. Administration et finances	1 220 500 $
4 756 900	2. Énergie	4 209 600
6 356 800	3. Ressources minières	6 492 800
12 265 500 $	Total des dépenses de fonctionnement	11 922 900 $
	Dépenses en capital	
172 000	4. Dépenses en capital	50 000
12 437 500 $*	Total des crédits pour l'Énergie et les Mines	11 972 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	12 437 500 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	12 437 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 151 800 $		1. Administration et finances		1 220 500 $	59
		Haute direction administrative; gestion des ressources humaines; services d'informatique, financiers, et autres services administratifs. Coordination des communications du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
234 500 $		(1) Salaires	292 900 $		
87 300		(2) Autres dépenses	87 300		
321 800 $			380 200 $		
		(c) Direction des communications			
48 500 $		(1) Salaires	49 100 $		
144 300		(2) Autres dépenses	144 300		
192 800 $			193 400 $		
		(d) Services financiers et administratifs			
517 000 $		(1) Salaires	526 700 $		
99 600		(2) Autres dépenses	99 600		
616 600 $			626 300 $		
4 756 900 $		2. Énergie		4 209 600 $	60
		Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; financement du Conseil manitobain de l'énergie, lequel relève du Ministre.			
		(a) Élaboration de la politique et direction des projets			
655 800 $		(1) Salaires	723 600 $		
161 000		(2) Autres dépenses	427 000		
816 800 $			1 150 600 $		
		(b) Programmes énergétiques provinciaux			
430 300 $		(1) Salaires	454 300 $		
1 046 800		(2) Autres dépenses	327 500		
1 477 100 $			781 800 $		
		(c) Programmes provinciaux de vérification du rendement énergétique			
339 700 $		(1) Salaires	363 300 $		
388 300		(2) Autres dépenses	150 000		
728 000 $			513 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(d) Contrôle Optimal des Coûts à la Hausse de l'Énergie (COCHE)			
204 900 $		(1) Salaires	174 500 $		
1 495 100		(2) Autres dépenses	1 554 400		
1 700 000 $			1 728 900 $		
35 000 $		(e) Conseil manitobain de l'énergie	35 000 $		
6 356 800 $	3.	Ressources minières		6 492 800 $	61
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières, et de la production de pétrole; la remise en valeur des terrains miniers; la collecte, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Gestion des ressources minières			
78 000 $		(1) Salaires	81 700 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
98 000 $			101 700 $		
		(b) Direction du pétrole			
622 700 $		(1) Salaires	657 700 $		
136 000		(2) Autres dépenses	136 000		
758 700 $			793 700 $		
		(c) Direction des mines			
1 313 200 $		(1) Salaires	1 369 200 $		
364 200		(2) Autres dépenses	359 300		
1 677 400 $			1 728 500 $		
		(d) Direction des services géologiques			
1 827 600 $		(1) Salaires	1 918 300 $		
233 000		(2) Autres dépenses	233 000		
2 060 600 $			2 151 300 $		
		(e) Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale (EMER)			
564 200 $		(1) Salaires	524 600 $		
1 197 900		(2) Autres dépenses	1 193 000		
1 762 100 $			1 717 600 $	(1)	
12 265 500 $		Total des dépenses de fonctionnement		11 922 900 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 429 500 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale, ce qui porte le montant autorisé pour le ministère à un total de 2 147 100 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
172 000 $		4. Dépenses en capital		50 000 $	62
	172 000 $	(a) Subventions en capital	50 000 $		
12 437 500 $		Total des crédits pour l'Énergie et les Mines		11 972 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 366 600 $	1. Administration et finances	1 419 900 $
7 145 900	2. Gestion de l'environnement	6 808 600
306 500	3. Commission de protection de l'environnement	312 200
59 400	4. Conseil manitobain de l'environnement	62 700
3 443 100	5. Services aux travailleurs	3 668 900
12 321 500 $*	Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail	12 272 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	12 321 500 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	12 321 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 366 600 $		1. Administration et finances		1 419 900 $	63
		Planification et gestion des programmes du ministère, soutien centralisé de l'administration et relations communautaires.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	248 200 $	(1) Salaires	235 200 $		
	56 100	(2) Autres dépenses	52 800		
	304 300 $		288 000 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
	173 200 $	(1) Salaires	212 500 $		
	59 900	(2) Autres dépenses	59 900		
	233 100 $		272 400 $		
		(d) Direction des relations communautaires			
	166 200 $	(1) Salaires	193 500 $		
	58 600	(2) Autres dépenses	58 600		
	224 800 $		252 100 $		
		(e) Services financiers et administratifs			
	448 600 $	(1) Salaires	451 600 $		
	135 200	(2) Autres dépenses	135 200		
	583 800 $		586 800 $		
7 145 900 $		2. Gestion de l'environnement		6 808 600 $	64
		Initiatives dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des dangers liés à l'environnement partout où les gens demeurent, travaillent ou se livrent à leurs loisirs, et dans tous les lieux publics; meilleurs utilisation et protection de l'environnement, pour les générations futures.			
		(a) Service de contrôle de la qualité de l'environnement			
	2 887 300 $	(1) Salaires	2 968 900 $		
	725 600	(2) Autres dépenses	551 800		
	3 612 900 $		3 520 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
		(b) Service de gestion de l'environnement			
2 441 100 $		(1) Salaires	2 487 700 $		
706 600		(2) Autres dépenses	624 000		
3 147 700 $			3 111 700 $		
		(c) Accord Canada-Manitoba sur la pollution par le mercure			
17 400 $		(1) Salaires	..... $		
67 600		(2) Autres dépenses	.....		
85 000 $			..... $		
300 300 $		(d) Matières dangereuses - Formation des inspecteurs (Somme récupérable du Canada : 176 200 $)	176 200 $		
306 500 $		3. Commission de protection de l'environnement ..... Tient des audiences et des rencontres publiques sur des questions liés à l'environnement; émet des ordonnances visant à circonscrire et à contrôler la pollution, par l'imposition de restrictions à l'émission de polluants dans l'environnement; enquête sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba, dans le domaine de l'environnement.		312 200 $	65
178 000 $		(a) Salaires	183 700 $		
128 500		(b) Autres dépenses	128 500		
59 400 $		4. Conseil manitobain de l'environnement ..... Conseille le Ministre sur toute question ou tout problème se rapportant à l'environnement.		62 700 $	66
46 500 $		(a) Salaires	49 800 $		
12 900		(b) Autres dépenses	12 900		
3 443 100 $		5. Services aux travailleurs ..... Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des dangers pour la santé et pour la sécurité sur les lieux de travail; conseils aux travailleurs qui soumettent une demande d'indemnisation à la Commission manitobaine des accidents du travail.		3 668 900 $	67
		(a) Sécurité et hygiène du travail			
2 421 300 $		(1) Salaires	2 575 200 $		
634 200		(2) Autres dépenses	714 700		
3 055 500 $			3 289 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
		(b) Bureau des conseillers des travailleurs			
	320 100 $	(1) Salaires	328 500 $		
	67 500	(2) Autres dépenses	50 500		
	387 600 $		379 000 $		
12 321 500 $		Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail		12 272 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

FINANCES (VII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

766 700 $	1. Administration et finances	864 000 $
934 400	2. Trésorerie	1 151 400
3 554 400	3. Division du Contrôleur	3 661 200
7 741 300	4. Division des taxes	7 989 300
1 203 300	5. Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 423 700
927 500	6. Division de la politique administrative, et de la gestion de l'assurance et des risques	1 315 200
980 500	7. Secrétariat du Conseil du Trésor	1 514 800
16 108 100 $	Total des dépenses du ministère	17 919 600 $
204 000 000	8. Paiement des crédits d'impôt	217 100 000
322 347 500	9. Dette publique (crédits statutaires)	438 223 500
36 331 800	10. Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits statutaires)	23 884 700
578 787 400 $*	Total des crédits pour les Finances	697 127 800 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	592 587 400 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Éducation	(8 700 000)
- Affaires municipales	(850 000)
- Affaires du Nord	(50 000)
- Affaires urbaines	(4 200 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	578 787 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FINANCES (VII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
766 700 $		1. Administration et finances . . . . . Fournit au ministère : haute direction, services financiers, service du personnel et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		864 000 $	68
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	277 000 $	(1) Salaires	377 200 $		
	93 500	(2) Autres dépenses	93 500		
	370 500 $		470 700 $		
		(c) Services financiers et administratifs			
	182 900 $	(1) Salaires	179 400 $		
	34 400	(2) Autres dépenses	34 400		
	217 300 $		213 800 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
	137 400 $	(1) Salaires	138 000 $		
	20 900	(2) Autres dépenses	20 900		
	158 300 $		158 900 $		
934 400 $		2. Trésorerie . . . . . Gère les programmes d'emprunt du gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du gouvernement et fait des investissements au nom du gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.		1 151 400 $	69
	645 000 $	(a) Salaires	706 500 $		
	286 400	(b) Autres dépenses	441 900		
	3 000	(c) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000		
3 554 400 $		3. Division du Contrôleur . . . . . Contrôle des entrées et sorties de fonds du gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; services comptables et financiers informatisés, pour les ministères et organismes gouvernementaux; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts; conseils au gouvernement pour l'utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information.		3 661 200 $	70

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FINANCES (VII) (suite)			
		(a) Bureau du Contrôleur			
80 400 $		(1) Salaires	83 800 $		
3 400		(2) Autres dépenses	3 400		
83 800 $			87 200 $		
		(b) Système financier et système de gestion			
648 400 $		(1) Salaires	698 500 $		
69 500		(2) Autres dépenses	69 500		
717 900 $			768 000 $		
		(c) Comptabilité et débours			
1 552 900 $		(1) Salaires	1 623 300 $		
988 900		(2) Autres dépenses	961 900		
2 541 800 $			2 585 200 $		
513 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	505 000		
2 028 800 $			2 080 200 $		
		(d) Service d'informatique			
622 900 $		(1) Salaires	619 100 $		
194 200		(2) Autres dépenses	194 000		
817 100 $			813 100 $		
93 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	87 300		
723 900 $			725 800 $		
7 741 300 $		4. Division des taxes		7 989 300 $	71
		Conseille le gouvernement sur diverses questions de politique fiscale; veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pétrole et le gaz naturel, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie), et la Loi de la taxe sur le tabac.			
		(a) Administration			
273 000 $		(1) Salaires	270 900 $		
12 000		(2) Autres dépenses	12 000		
285 000 $			282 900 $		
		(b) Direction de la taxe sur les ventes au détail			
2 816 400 $		(1) Salaires	2 932 500 $		
582 100		(2) Autres dépenses	525 900		
3 398 500 $			3 458 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FINANCES (VII) (suite)			
		(c) Direction des taxes et redevances minières			
1 597 600 $		(1) Salaires	1 777 600 $		
427 600		(2) Autres dépenses	492 500		
2 025 200 $			2 270 100 $		
		(d) Direction de l'impôt sur le capital des compagnies et de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire			
1 366 100 $		(1) Salaires	1 413 000 $		
666 500		(2) Autres dépenses	564 900		
2 032 600 $			1 977 900 $		
1 203 300 $		5. Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche		1 423 700 $	72
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations financières intergouvernementales, y inclus les programmes à coûts partagés; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointenent avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
744 600 $		(1) Salaires	796 700 $		
233 400		(2) Autres dépenses	279 300		
978 000 $			1 076 000 $		
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
182 900 $		(1) Salaires	290 300 $		
42 400		(2) Autres dépenses	57 400		
225 300 $			347 700 $		
927 500 $		6. Division de la politique administrative, et de la gestion de l'assurance et des risques		1 315 200 $	73
		Élaboration des règles à suivre en matière de politique administrative, et leur recommandation au gouvernement; rédaction et publication du Manuel général de l'administration; aide à la Commission de la fonction publique dans l'élaboration et la négociation de toute politique ayant des répercussions sur le revenu net des fonctionnaires, ou s'y rapportant; gestion de l'assurance et des risques pour tous les ministères et organismes du gouvernement et pour diverses sociétés d'État.			
229 100 $		(a) Salaires	239 100 $		
40 100		(b) Autres dépenses	40 100		
1 727 200		(c) Primes d'assurance	2 002 500		
1 996 400 $			2 281 700 $		
1 068 900		(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	966 500		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FINANCES (VII) (suite)			
980 500 $		7. Secrétariat du Conseil du Trésor		1 514 800 $	74
		. Appuie le Conseil du Trésor dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse soutenue dans les domaines suivants : l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale avec les décisions ayant trait au contrôle des dépenses; la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme; l'examen principal des structures administratives et des programmes du Conseil du Trésor.			
		. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.			
		(a) Secrétariat			
. . . . . $		(1) Salaires	83 600 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	3 400		
. . . . . $			87 000 $		
		(b) Administration			
138 600 $		(1) Salaires	207 300 $		
13 900		(2) Autres dépenses	27 400		
152 500 $			234 700 $		
		(c) Service de soutien au Conseil du Trésor			
749 100 $		(1) Salaires	861 700 $		
78 900		(2) Autres dépenses	130 400		
828 000 $			992 100 $		
		(d) Examen des programmes et contrôle des dépenses à long terme			
. . . . . $		(1) Salaires	166 000 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	35 000		
. . . . . $			201 000 $		
204 000 000 $		8. Paiement des crédits d'impôt		217 100 000 $	75
		Paiement des crédits d'impôt fonciers, pour le coût de la vie et les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.			
220 108 100 $		**Total des crédits votés pour les Finances**		235 019 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Crédits statutaires	Exercice se terminant le 31 mars 1988
		FINANCES (VII) (suite)		
322 347 500 $		9. Dette publique (crédits statutaires)		438 223 500 $
		Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes de la dette publique de la province.		
	803 552 700 $	(a) (1) Intérêts sur la dette publique de la province et dépenses accessoires	970 104 000 $	
	43 300 000	(2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	64 000 000	
	846 852 700 $		1 034 104 000 $	
		(b) Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
	47 878 800 $	(1) de la Société de téléphone du Manitoba	59 182 700 $	
	185 291 900	(2) de l'Hydro-Manitoba	239 907 900	
	25 395 000	(3) de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	31 449 100	
	26 726 500	(4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	28 414 200	
	6 065 000	(5) d'autres organismes gouvernementaux	7 864 400	
	153 470 800	(6) d'autres prêts et placements	137 062 200	
	79 677 200	(7) des placements du fonds d'amortissement	92 000 000	
	524 505 200 $		595 880 500 $	
36 331 800 $		10. Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits statutaires)		23 884 700 $
		Stabilisation du coût de l'emprunt de l'Hydro-Manitoba en devises.		
578 787 400 $		**Total des crédits pour les Finances**		697 127 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988	

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 062 200 $	1. Administration	2 198 200 $	
109 264 900	2. Gestion des biens	112 642 700	(1)
2 164 200	3. Approvisionnement et services	3 270 700	
2 851 300	4. Service des projets	3 256 500	
61 900	5. Commission de l'évaluation foncière	55 600	
686 400	6. Organisation des mesures d'urgence	673 200	
117 090 900 $	Total des dépenses de fonctionnement	122 096 900 $	

Dépenses en capital

13 494 800	7. Dépenses en capital	16 497 100	(2)
130 585 700 $*	Total des crédits pour les Services du Gouvernement	138 594 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	130 931 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Affaires du Nord	94 500
Transferts de crédits allant à :	
- Voirie et Transport	(440 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	130 585 700 $

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 59 740 700 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail à Manitoba Properties Inc. d'édifices gouvernementaux.

Note (2) - Un montant additionnel de 10 241 000 $, destiné à la construction de biens corporels, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 062 200 $		1. Administration		2 198 200 $	76
		Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, et coordination des ressources de l'informatique, pour toutes les directions du ministère.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
308 000 $		(1) Salaires	267 900 $		
37 600		(2) Autres dépenses	37 200		
345 600 $			305 100 $		
		(c) Soutien de la gestion			
227 400 $		(1) Salaires	236 000 $		
14 000		(2) Autres dépenses	17 000		
241 400 $			253 000 $		
		(d) Services budgétaires et financiers			
574 500 $		(1) Salaires	672 800 $		
146 800		(2) Autres dépenses	103 500		
721 300 $			776 300 $		
		(e) Service du personnel			
433 200 $		(1) Salaires	452 100 $		
68 800		(2) Autres dépenses	73 000		
502 000 $			525 100 $		
		(f) Service d'informatique			
176 200 $		(1) Salaires	252 700 $		
65 400		(2) Autres dépenses	65 400		
241 600 $			318 100 $		
109 264 900 $		2. Gestion des biens		112 642 700 $	77
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, et pour les unités de logement des employés; mise en application d'un programme complet de gestion de l'énergie dans les édifices gouvernementaux.			

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(a) Haute direction			
344 900 $		(1) Salaires	350 100 $		
93 700		(2) Autres dépenses	92 400		
438 600 $			442 500 $		
		(b) Matériel et bâtiments			
14 928 500 $		(1) Salaires	16 121 100 $		
13 115 300		(2) Autres dépenses	13 306 600		
169 500		(3) Entretien préventif	169 500		
28 213 300 $			29 597 200 $		
54 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	54 600		
28 158 700 $			29 542 600 $		
		(c) Ateliers et rénovations			
2 309 400 $		(1) Salaires	2 509 200 $		
259 700		(2) Autres dépenses	239 200		
424 200		(3) Projets secondaires des ateliers	424 200		
2 993 300 $			3 172 600 $		
1 476 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 476 600		
1 516 700 $			1 696 000 $		
		(d) Biens loués			
36 600 $		(1) Salaires	38 400 $		
74 061 300		(2) Autres dépenses	75 834 900	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 84 200 $)			
74 097 900 $			75 873 300 $		
		(e) Logement des employés			
70 700 $		(1) Salaires	73 400 $		
247 900		(2) Autres dépenses	247 900		
318 600 $			321 300 $		
234 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	241 000		
84 400 $			80 300 $		
		(f) Sécurité et stationnement			
2 211 700 $		(1) Salaires	2 333 900 $		
420 400		(2) Autres dépenses	420 400		
2 632 100 $			2 754 300 $		

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 59 740 700 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail à Manitoba Properties Inc. d'édifices gouvernementaux.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(g) Terrains et installations de Gimli			
1 250 400 $		(1) Salaires	1 267 600 $		
1 086 100		(2) Autres dépenses	986 100		
2 336 500 $			2 253 700 $		
2 164 200 $		3. Approvisionnement et services		3 270 700 $	78
		Prestation de services à tous les ministères et organismes gouvernementaux : transport, équipement et matériel de bureau, achats, gestion de l'équipement, télécommunications, service postal.			
		(a) Haute direction			
116 400 $		(1) Salaires	136 300 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
124 400 $			144 300 $		
		(b) Véhicules gouvernementaux			
1 258 600 $		(1) Salaires	1 281 600 $		
9 330 000		(2) Autres dépenses	9 500 000		
10 588 600 $			10 781 600 $		
15 235 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	15 050 000		
(4 646 400)$			(4 268 400)$		
		(c) Équipement de bureau			
424 400 $		(1) Salaires	445 100 $		
1 127 700		(2) Autres dépenses	992 700		
1 552 100 $			1 437 800 $		
1 814 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	1 841 400		
(262 100)$			(403 600)$		
		(d) Service des achats			
902 600 $		(1) Salaires	961 500 $		
162 800		(2) Autres dépenses	138 800		
1 065 400 $			1 100 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(e) Approvisionnement en matériel			
464 000 $		(1) Salaires	512 300 $		
3 163 300		(2) Autres dépenses	2 675 600		
3 627 300 $			3 187 900 $		
2 880 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	2 482 200		
746 900 $			705 700 $		
		(f) Service des télécommunications			
504 100 $		(1) Salaires	543 400 $		
1 565 800		(2) Autres dépenses	1 976 700		
2 069 900 $			2 520 100 $		
1 027 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 233 600		
1 042 400 $			1 286 500 $		
		(g) Service postal			
547 800 $		(1) Salaires	596 900 $		
53 400		(2) Autres dépenses	80 600		
3 504 400		(3) Affranchissement	4 040 400		
4 105 600 $			4 717 900 $		
12 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	12 000		
4 093 600 $			4 705 900 $		
2 851 300 $	4.	Service des projets		3 256 500 $	79
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans les programmes de construction des installations que possède ou loue le gouvernement; évaluation, acquisition et affectation de biens réels, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
105 700 $		(1) Salaires	84 400 $		
4 000		(2) Autres dépenses	4 000		
109 700 $			88 400 $		
		(b) Services de conception			
1 392 200 $		(1) Salaires	1 485 700 $		
102 900		(2) Autres dépenses	102 900		
1 495 100 $			1 588 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(c) Gestion de projets			
	897 700 $	(1) Salaires	982 100 $		
	55 200	(2) Autres dépenses	55 200		
	248 000	(3) Rénovations et modifications - Projets secondaires	248 000		
	1 200 900 $		1 285 300 $		
	248 000	(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	248 000		
	952 900 $		1 037 300 $		
		(d) Acquisitions foncières			
	1 205 600 $	(1) Salaires	1 254 600 $		
	117 000	(2) Autres dépenses	109 500		
	1 322 600 $		1 364 100 $		
	1 100 000	(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	975 100		
	222 600 $		389 000 $		
		(e) Planification des installations			
	71 000 $	(1) Salaires	145 700 $		
	. . . . .	(2) Autres dépenses	7 500		
	71 000 $		153 200 $		
61 900 $	. . . . .	5. Commission de l'évaluation foncière . . . . . Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.		55 600 $	80
	55 800 $	(a) Salaires	58 500 $		
	78 100	(b) Autres dépenses	78 100		
	133 900 $		136 600 $		
	72 000	(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	81 000		
686 400 $	. . . . .	6. Organisation des mesures d'urgence . . . . . Coordination du rôle du gouvernement en cas d'urgence civile au Manitoba.		673 200 $	81
	479 000 $	(a) Salaires	475 800 $		
	207 400	(b) Autres dépenses	197 400		
		(Somme récupérable du Canada : 249 000 $)			
117 090 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		122 096 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
13 494 800 $		7. Dépenses en capital		16 497 100 $	82
	8 756 600 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	12 111 900 $ (2)		
	3 898 700	(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	3 618 000		
	479 600	(c) Remplacement de l'équipement de bureau	517 300		
	359 900	(d) Dépenses en capital	249 900		
130 585 700 $		Total des crédits pour les Services du Gouvernement		138 594 000 $	

Note (2) - Un montant additionnel de 10 241 000 $, destiné à la construction de biens corporels, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

SANTÉ (XXI)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 284 700 $	1. Administration et finances	2 539 400 $
41 462 000	2. Programmes de santé communautaires	52 851 700
24 403 800	3. Services de santé communautaires	26 242 600
38 830 500	4. Santé mentale et services psychiatriques	40 841 600
661 800	5. Sports	. . . . .
9 349 200	6. Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme . . .	9 279 800
1 062 335 800	7. Commission des services de santé du Manitoba	1 159 235 100
1 179 327 800 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	1 290 990 200 $
	Dépenses en capital	
29 584 500	8. Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba	36 390 300
1 208 912 300 $*	**Total des crédits pour la Santé**	1 327 380 500 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	1 209 795 200 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Agriculture	(95 800)
- Services communautaires	(787 100)
Crédits 1986-1987 après rajustement	1 208 912 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 284 700 $		1. Administration et finances		2 539 400 $	83
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	231 800 $	(1) Salaires	376 600 $		
	71 300	(2) Autres dépenses	71 000		
	303 100 $		447 600 $		
		(c) Planification et recherche Planification, évaluation et recherche pour le ministère et pour la Commission des services de santé du Manitoba : planification à long terme et analyse de la politique pour un large éventail de programmes; recherches dans le domaine de la santé; prévision des besoins en personnel.			
	431 700 $	(1) Salaires	443 400 $		
	93 800	(2) Autres dépenses	93 400		
	525 500 $		536 800 $		
		(d) Direction des communications Élaboration de la politique et développement des initiatives de communication pour le ministère et la Commission des services de santé du Manitoba.			
	24 000 $	(1) Salaires	40 000 $		
	24 900	(2) Autres dépenses	19 400		
	48 900 $		59 400 $		
		(e) Direction des services financiers et administratifs Inclut le bureau du Sous-ministre adjoint. Responsabilités : coordination centrale des opérations administratives se rapportant aux besoins de locaux, au transport, à l'équipement et à l'approvisionnement; comptabilité centrale et service budgétaire; relations avec les organismes externes.			
	734 400 $	(1) Salaires	797 100 $		
	45 700	(2) Autres dépenses	45 500		
	780 100 $		842 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(g) Direction du personnel Ensemble des services de gestion des ressources humaines : recrutement et sélection; évaluation et classification des postes; service de la paie; relations professionnelles; perfectionnement du personnel; politique et normes.			
376 600 $		(1) Salaires	393 300 $		
52 000		(2) Autres dépenses	51 800		
428 600 $			445 100 $		
		(h) Direction de la vérification interne Vérification des comptes, de la conformité et de la gestion, dans le but d'aider le ministère à fonctionner de façon plus efficace et plus économique.			
152 000 $		(1) Salaires	161 600 $		
25 900		(2) Autres dépenses	25 700		
177 900 $			187 300 $		
41 462 000 $		2. Programmes de santé communautaire		52 851 700 $	84
		(a) Soutien des programmes et des services Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; élaboration de la politique et direction des programmes de santé communautaire; direction et conseils sur tout ce qui se rapporte à la prestation des services régionaux de santé.			
992 100 $		(1) Salaires	1 080 600 $		
122 000		(2) Autres dépenses	121 400		
1 114 100 $			1 202 000 $		
		(b) Prévention des maladies transmissibles Contrôle et prévention de la propagation des maladies transmissibles par la surveillance, les enquêtes, les vaccinations, l'éducation du public et les soins aux malades.			
539 000 $		(1) Salaires	627 300 $		
2 589 300		(2) Autres dépenses	3 128 400		
3 128 300 $			3 755 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(c) Programmes de santé maternelle et infantile Favorise la santé et le bien-être de la mère et de l'enfant par des services spéciaux de surveillance de la santé et par des examens diagnostiques. Fournit informations et services dans le domaine des soins gynégénésiques.			
214 300 $		(1) Salaires	242 800 $		
352 300		(2) Autres dépenses	355 100		
606 900		(3) Organismes externes	617 700		
1 173 500 $			1 215 600 $		
		(d) Promotion de la santé Coordination de la planification et de la mise en oeuvre des programmes de santé axés sur la prévention et la diminution du nombre de maladies liées au mode de vie; planification de services pour les personnes âgées en bonne santé.			
661 200 $		(1) Salaires	894 000 $		
477 100		(2) Autres dépenses	298 500		
591 400		(3) Organismes externes	511 400		
1 729 700 $			1 703 900 $		
		(e) Programmes de conservation de l'ouie Dépistage et diagnostic des troubles de l'audition, évaluation des prothèses auditives, services de consultation sur tous les aspects de la perte d'audition.			
85 500 $		(1) Salaires	104 600 $		
221 200		(2) Autres dépenses	220 600		
71 000		(3) Organismes externes	71 000		
377 700 $			396 200 $		
		(f) Gérontologie Interprétation et consultation sur les programmes et la politique de gérontologie, pour la direction et les employés du ministère, les organisations communautaires et le grand public.			
138 600 $		(1) Salaires	148 700 $		
1 023 900		(2) Autres dépenses	1 240 300		
1 162 500 $			1 389 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

SANTÉ (XXI) (suite)

		(g) Soins de longue durée Direction des programmes et appui au développement et au maintien des services pour ceux qui ont besoin de soins à domicile plutôt qu'en institution; évaluations en vue de placements dans des foyers de soins personnels.			
289 300 $		(1) Salaires		298 400 $	
71 200		(2) Autres dépenses		71 000	
23 875 400		(3) Soins à domicile		33 499 400	
309 000		(4) Organismes externes		482 400	
		(Somme récupérable du Canada : 4 417 900 $)			
24 544 900 $				34 351 200 $	
		(h) Matériel et fournitures médicales Achat, entreposage et distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile; service d'entretien et assistance aux clients pour l'utilisation de cet équipement.			
460 500 $		(1) Salaires		519 600 $	
2 029 700		(2) Autres dépenses		2 196 500	
498 600		(3) Organismes externes		580 200	
2 988 800 $				3 296 300 $	
		(j) Services dentaires Services de prévention et soins aux enfants du Manitoba, ainsi qu'aux habitants des régions éloignées.			
2 056 500 $		(1) Salaires		2 178 300 $	
1 524 800		(2) Autres dépenses		2 519 600	
159 000		(3) Organismes externes		159 000	
3 740 300 $				4 856 900 $	
		(k) Hygiène du milieu Offre aux ministères et organismes gouvernementaux des conseils d'experts de la santé publique sur la prestation de services d'hygiène du milieu : évaluation des dangers pour la santé et adoption de mesures préventives.			
212 500 $		(1) Salaires		194 200 $	
15 300		(2) Autres dépenses		15 300	
227 800 $				209 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(n) Documentation Bibliothèque spécialisée; maintien et distribution de matériel audio-visuel, de brochures et d'affiches.			
204 400 $		(1) Salaires	210 600 $		
234 700		(2) Autres dépenses	216 800		
439 100 $			427 400 $		
787 000 $		(p) Conseil manitobain de recherche en matière de santé Subventions à la recherche médicale, allocations de subsistance et paiement des coûts administratifs du Conseil.	. . . . . $		
48 300 $		(q) Programmes de santé dans le Nord . . . . . . Services de santé dans le nord du Manitoba et dans les régions difficiles d'accès.	48 000 $		
24 403 800 $		3. Services de santé communautaire		26 242 600 $	85
		(a) Services régionaux Ressources locales du ministère, visant à la mise en oeuvre des programmes de santé communautaire : promotion, prévention des maladies transmissibles, santé maternelle et infantile, conservation de l'ouie, soins de longue durée et santé mentale.			
21 646 400 $		(1) Salaires	23 409 800 $		
2 757 400		(2) Autres dépenses	2 832 800		
38 830 500 $		4. Santé mentale et services psychiatriques		40 841 600 $	86
		(a) Soutien de la gestion et des programmes Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; orientation des programmes et de la politique de la division.			
126 300 $		(1) Salaires	131 400 $		
40 400		(2) Autres dépenses	158 000		
166 700 $			289 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(b) Bureau du Psychiatre en chef de la province Planification et développement de services psychiatriques complets, divers et coordonnés; conseils d'experts en psychiatrie sur tous les éléments de pratique, d'élaboration de programmes, de politique et de législation.			
252 800 $		(1) Salaires	254 500 $		
39 600		(2) Autres dépenses	39 400		
292 400 $			293 900 $		
		(c) Direction de la santé mentale Élaboration des programmes, établissement des normes, et évaluation des services de santé mentale pour les adultes; vaste éventail de services intégrés à la collectivité.			
327 500 $		(1) Salaires	354 900 $		
1 200 800		(2) Autres dépenses	1 296 100		
1 224 100		(3) Organismes externes	1 219 300		
2 752 400 $			2 870 300 $		
		(d) Services de médecine légale psychiatrique Évaluations psychiatriques d'auteurs d'actes criminels souffrant de troubles mentaux, effectuées par des spécialistes pour les tribunaux, les services de probation et les services correctionnels.			
449 600 $		(1) Salaires	505 100 $		
154 400		(2) Autres dépenses	153 800		
604 000 $			658 900 $		
		(e) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés, offerts dans la communauté, aux enfants et adolescents souffrant de troubles mentaux.			
678 600 $		(1) Salaires	716 400 $		
113 300		(2) Autres dépenses	112 900		
		(Somme récupérable du Canada : 631 300 $)			
791 900 $			829 300 $		
		(f) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en institution pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
17 098 500 $		(1) Salaires	18 060 400 $		
2 222 800		(2) Autres dépenses	2 212 400		
19 321 300 $			20 272 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(g) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en institution pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
12 941 900 $		(1) Salaires	13 613 000 $		
1 959 900		(2) Autres dépenses	2 014 000		
14 901 800 $			15 627 000 $		
661 800 $		5. Sports	. . . . . $	. . . . . $	
		(a) Direction générale Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Directeur des sports, service de communications, tâches administratives.			
117 800 $		(1) Salaires	. . . . . $		
4 000		(2) Autres dépenses	. . . . .		
121 800 $			. . . . . $		
		(b) Direction des sports Responsabilités : encourager les Manitobains à participer à des activités sportives, par la sensibilisation de l'opinion, des événements spéciaux et des subventions pour l'avancement des sports.			
155 200 $		(1) Salaires	. . . . . $		
54 000		(2) Autres dépenses	. . . . .		
330 800		(3) Organismes externes	. . . . .		
540 000 $			. . . . . $		
9 349 200 $		6. Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme		9 279 800 $	87
		Traitement et éducation, dans le domaine de l'alcoolisme et de l'abus des drogues; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certaines organisations communautaires.			
163 900 $		Direction provinciale	175 400 $		
1 262 800		Services de soutien	1 388 700		
339 100		Élaboration et évaluation des programmes	352 500		
6 804 400		Réalisation des programmes	7 133 500		
1 461 400		Organisations financées	1 547 700		
10 031 600 $		Coût brut des programmes	10 597 800 $		
682 400		Moins : Sommes récupérées	1 318 000	(1)	
9 349 200 $		Coût net des programmes	9 279 800 $		
		(Somme récupérable du Canada : 1 316 600 $)			

Note (1) - Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés		Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		SANTÉ (XXI) (suite)				
1 062 335 800 $	7.	Commission des services de santé du Manitoba			1 159 235 100 $	88
		Services médicaux et hospitaliers, foyers de soins personnels, assurance-médicaments, service ambulancier, service aérien d'ambulance, service de transport des patients dans le Nord, planification à long terme.				
	17 045 900 $	Administration	17 632 100 $			
	26 846 200	Assurance-médicaments	30 773 700			
	2 287 900	Programme d'ambulance	2 287 900			
	1 598 700	Service aérien d'ambulance	1 751 000			
	2 466 700	Service de transport des patients dans le Nord	2 565 400			
	654 908 600	Programme hospitalier	707 411 800			
	152 481 500	Foyers de soins personnels	166 140 800			
	208 595 300	Programme médical	234 766 000			
	1 066 230 800 $	Coût brut des programmes	1 163 328 700 $			
	3 895 000	Moins : Somme récupérée	4 093 600	(2)		
	1 062 335 800 $	Coût net des programmes	1 159 235 100 $	(3)		
1 179 327 800 $		Total des dépenses de fonctionnement			1 290 990 200 $	
		Dépenses en capital				
29 584 500 $	8.	Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba			36 390 300 $	89
	1 776 200 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels	2 344 000 $			
	27 808 300	(b) Subventions en capital	34 046 300			
1 208 912 300 $		Total des crédits pour la Santé			1 327 380 500 $	

Note (2) - Cette somme est récupérée directement par la Commission des services de santé du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 36 390 300 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, pour une somme totale de 1 195 625 400 $ pour la Commission des services de santé du Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

VOIRIE ET TRANSPORT (XV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 319 400 $	1. Administration et finances	3 465 600 $
68 185 200	2. Opérations et entretien	70 235 800
2 890 500	3. Planification, conception et arpentage	3 020 600
11 266 400	4. Ingénierie et services techniques	12 615 000
1 304 800	5. Politique et recherche en matière de transport	1 359 200
12 994 900	6. Permis et immatriculations	12 162 400
1 243 100	7. Commissions, conseils et comités	1 317 900
101 204 300 $	Total des dépenses de fonctionnement	104 176 500 $

Dépenses en capital

96 139 000	8. Dépenses en capital	99 344 300
197 343 300 $*	Total des crédits pour la Voirie et le Transport	203 520 800 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	197 560 900 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce, et Technologie	(57 600)
- Affaires du Nord	(600 000)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	440 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	197 343 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 319 400 $		1. Administration et finances		3 465 600 $	90
		Élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion du personnel; service d'informatique.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	277 500 $	(1) Salaires	307 300 $		
	81 900	(2) Autres dépenses	81 900		
	359 400 $		389 200 $		
		(c) Services administratifs			
	478 200 $	(1) Salaires	525 000 $		
	47 500	(2) Autres dépenses	42 300		
	525 700 $		567 300 $		
		(d) Services financiers			
	522 100 $	(1) Salaires	541 100 $		
	71 600	(2) Autres dépenses	71 600		
	593 700 $		612 700 $		
		(e) Service du personnel			
	498 000 $	(1) Salaires	537 900 $		
	91 000	(2) Autres dépenses	89 000		
	589 000 $		626 900 $		
		(f) Service d'informatique			
	725 200 $	(1) Salaires	780 200 $		
	516 100	(2) Autres dépenses	468 700		
	1 241 300 $		1 248 900 $		
68 185 200 $		2. Opérations et entretien		70 235 800 $	91
		Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.			
	49 690 000 $	(a) Programme d'entretien	51 163 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(b) Chemins d'hiver			
100 000 $		(1) Dépense provinciale	100 000 $		
2 502 000		(2) Dépense Canada-Manitoba	2 502 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 251 000 $)			
2 602 000 $			2 602 000 $		
		(c) Opérations et contrats			
1 220 600 $		(1) Salaires	1 307 500 $		
326 000		(2) Autres dépenses	326 000		
1 546 600 $			1 633 500 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 500 000 $		(1) Salaires	1 596 600 $		
95 400		(2) Autres dépenses	95 400		
775 000		(3) Entretien des ponts	804 000		
2 370 400 $			2 496 000 $		
		(e) Service des inspections			
1 476 200 $		(1) Salaires	1 587 200 $		
319 000		(2) Autres dépenses	319 000		
1 795 200 $			1 906 200 $		
		(f) Bureaux de district			
7 192 500 $		(1) Salaires	7 515 700 $		
1 053 500		(2) Autres dépenses	923 500		
8 246 000 $			8 439 200 $		
		(g) Autres juridictions			
5 600 000 $		(1) Dépense brute	5 660 000 $		
3 665 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	3 665 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
1 935 000 $			1 995 000 $		
2 890 500 $		3. Planification, conception et arpentage		3 020 600 $	92
		Établissement de critères de conception et planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.			
		(a) Planification et conception			
1 590 500 $		(1) Salaires	1 649 500 $		
333 500		(2) Autres dépenses	330 600		
1 924 000 $			1 980 100 $		
		(b) Arpentage			
800 000 $		(1) Salaires	874 000 $		
166 500		(2) Autres dépenses	166 500		
966 500 $			1 040 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
11 266 400 $		4. Ingénierie et services techniques		12 615 000 $	93
		Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien pour ces programmes. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Service aérien du gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication pour les ministères et organismes du gouvernement.			
		(a) Service de gestion			
113 000 $		(1) Salaires	119 800 $		
5 700		(2) Autres dépenses	5 700		
118 700 $			125 500 $		
		(b) Machines et équipement lourd			
7 264 400 $		(1) Salaires	7 660 000 $		
13 436 400		(2) Autres dépenses	13 436 400		
20 700 800 $			21 096 400 $		
20 700 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	21 096 400		
. . . . . $			. . . . . $		
		(c) Entrepôts			
390 300 $		(1) Salaires	419 900 $		
144 100		(2) Autres dépenses	141 100		
8 000 000		(3) Achats	7 900 000		
8 534 400 $			8 461 000 $		
8 200 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	8 200 000		
334 400 $			261 000 $		
		(d) Aéroports - Région du Nord			
2 349 400 $		(1) Salaires	2 597 400 $		
1 162 400		(2) Autres dépenses	1 264 400		
		(Somme récupérable du Canada : 175 000 $)			
3 511 800 $			3 861 800 $		
		(e) Service de traversiers			
422 100 $		(1) Salaires	490 000 $		
410 900		(2) Autres dépenses	410 900		
833 000 $			900 900 $		
		(f) Matériaux et recherche			
1 290 000 $		(1) Salaires	1 372 000 $		
147 000		(2) Autres dépenses	145 000		
1 437 000 $			1 517 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(g) Contrôle de la circulation routière			
578 800 $		(1) Salaires	617 800 $		
4 259 400		(2) Autres dépenses	4 296 600		
4 838 200 $			4 914 400 $		
950 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	950 000		
3 888 200 $			3 964 400 $		
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication			
2 985 400 $		(1) Salaires	3 335 000 $		
3 521 200		(2) Autres dépenses	4 012 700		
6 506 600 $			7 347 700 $		
5 363 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	5 363 300		
1 143 300 $			1 984 400 $		
1 304 800 $		5. Politique et recherche en matière de transport . . . . . Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba; subventions du Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba et du Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural.		1 359 200 $	94
685 100 $		(a) Salaires	719 800 $		
301 700		(b) Autres dépenses	272 500		
318 000		(c) Subventions pour le transport des personnes handicapées en milieu rural	366 900		
12 994 900 $		6. Permis et immatriculations . . . . . Responsabilités : . programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens du permis de conduire, tenue des dossiers pour les conducteurs en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route; . tout ce qui se rapporte aux permis et immatriculations et ne relève pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.		12 162 400 $	95
		(a) Service de gestion			
1 741 400 $		(1) Salaires	1 841 000 $		
1 749 800		(2) Autres dépenses	1 743 200		
3 491 200 $			3 584 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(b) Permis et immatriculations			
1 356 500 $		(1) Salaires	1 060 400 $		
667 000		(2) Autres dépenses	886 900		
2 023 500 $			1 947 300 $		
		(c) Sécurité routière			
3 508 900 $		(1) Salaires	3 522 800 $		
1 640 400		(2) Autres dépenses	536 200		
5 149 300 $			4 059 000 $		
		(d) Entente de partage des coûts avec la			
2 330 900 $		Société d'assurance publique du Manitoba	2 571 900 $		
1 243 100 $	7.	Commissions, conseils et comités		1 317 900 $	96
		Supervision générale du transport routier, du camionnage, et de l'utilisation des véhicules gouvernementaux; mise en application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route, et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des handicapés, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
516 700 $		(1) Salaires	562 700 $		
106 400		(2) Autres dépenses	93 500		
623 100 $			656 200 $		
		(b) Conseil routier			
160 000 $		(1) Salaires	180 000 $		
54 000		(2) Autres dépenses	50 000		
214 000 $			230 000 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
191 400 $		(1) Salaires	206 000 $		
60 000		(2) Autres dépenses	60 000		
251 400 $			266 000 $		
		(d) Commission de réglementation des taxis			
134 500 $		(1) Salaires	145 600 $		
20 100		(2) Autres dépenses	20 100		
154 600 $			165 700 $		
101 204 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		104 176 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		Dépenses en capital			
96 139 000 $		8. Dépenses en capital		99 344 300 $	97
	83 000 000 $	(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes (Somme récupérable du Canada : 2 553 000 $)	87 900 000 $		
	1 294 000 $	(b) Aide financière aux villes et villages	1 294 000 $		
	4 470 400 $	(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non-organisés (Somme récupérable du Canada : 375 000 $)	4 260 000 $		
		(d) Acquisition et construction de biens corporels			
	7 374 600 $	(1) Autres projets	5 890 300 $		
	1 320 000	(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	644 000		
	8 694 600 $		6 534 300 $		
	1 320 000	(3) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	644 000		
	7 374 600 $		5 890 300 $		
197 343 300 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**		203 520 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

LOGEMENT (XXX)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
3 733 100 $	1. Administration	3 927 400 $
3 246 400	2. Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires .	3 444 200
11 910 100	3. Mise en oeuvre des programmes	12 453 900
25 272 400	4. Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	26 844 400
44 162 000 $	Total des dépenses de fonctionnement	46 669 900 $
	Dépenses en capital	
2 000 000	5. Dépenses en capital	1 200 000
46 162 000 $*	Total des crédits pour le Logement	47 869 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	46 162 000 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	46 162 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		LOGEMENT (XXX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 733 100 $		1. Administration		3 927 400 $	98
		Haute direction et soutien administratif aux programmes du ministère; information du public sur ces programmes.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	233 700 $	(1) Salaires	247 600 $		
	52 900	(2) Autres dépenses	52 900		
	286 600 $		300 500 $		
		(c) Planification et recherche			
	395 000 $	(1) Salaires	418 600 $		
	82 800	(2) Autres dépenses	97 500		
	477 800 $		516 100 $		
		(d) Direction des communications			
	114 500 $	(1) Salaires	119 800 $		
	193 700	(2) Autres dépenses	173 500		
	308 200 $		293 300 $		
		(e) Soutien administratif			
	1 306 500 $	(1) Salaires	1 389 100 $		
	1 343 700	(2) Autres dépenses	1 418 100		
	2 650 200 $		2 807 200 $		
3 246 400 $		2. Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires		3 444 200 $	99
		Gestion des programmes d'habitation familiale et d'habitation pour le troisième âge, directement ou par l'intermédiaire des administrateurs locaux; application de la législation sur les rapports entre propriétaires et locataires, dont la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation et la Loi sur le louage d'immeubles.			
		(a) Rapports propriétaires-locataires			
	1 939 800 $	(1) Salaires	2 024 900 $		
	185 500	(2) Autres dépenses	185 500		
	2 125 300 $		2 210 400 $		
		(b) Gestion des biens			
	914 400 $	(1) Salaires	990 000 $		
	206 700	(2) Autres dépenses	243 800		
	1 121 100 $		1 233 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
11 910 100 $		3. Mise en oeuvre des programmes		12 453 900 $	100
		Construction et rénovation de logements existants; financement et subventions nécessaires à l'acquisition et à la rénovation de logements.			
		(a) Frais d'administration			
	2 620 400 $	(1) Salaires	2 793 200 $		
	2 530 300	(2) Autres dépenses	2 549 600		
	5 150 700 $		5 342 800 $		
	6 759 400 $	(b) Subventions et allocations	7 111 100 $		
25 272 400 $		4. Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation		26 844 400 $	101
		Dépenses de fonctionnement des organismes administratifs locaux, y inclus les frais nets d'intérêt de la Société.			
44 162 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		46 669 900 $	
		Dépenses en capital			
2 000 000 $		5. Dépenses en capital		1 200 000 $	102
	2 000 000 $	(a) Programmes de réparations domiciliaires	1 200 000 $		
		(b) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	440 000 $	(1) Programmes de l'Opération centre-ville	1 274 720 $ (1)		
	41 600	(2) Programme de reconstruction du quartier Logan . .	. . . . .		
	481 600 $		1 274 720 $		
	481 600	(3) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines .	1 274 720		
	. . . . . $		. . . . . $		
46 162 000 $		**Total des crédits pour le Logement**		47 869 900 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 318 680 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, autorisé pour le ministère, pour ce poste, à un total de 1 593 400 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 403 800 $	1. Administration et finances	2 517 300 $
2 803 700	2. Division de l'industrie et du commerce	2 897 600
3 544 100	3. Division de la technologie	3 451 000
100 000	4. Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique	70 000
8 851 600 $*	Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et la Technologie	8 935 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	8 919 300 $
Transfert de fonctions venant de	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	67 800
- Voirie et Transport	57 600
Transfert de fonctions allant à	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(19 100)
- Investissements de l'État	(174 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	8 851 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 403 800 $		1. Administration et finances		2 517 300 $	103
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	209 000 $	(1) Salaires	215 700 $		
	84 400	(2) Autres dépenses	84 400		
	293 400 $		300 100 $		
		(c) Planification stratégique Soutien de la planification, élaboration de la politique, évaluation des projets, services économiques connexes, pour toutes les divisions du ministère.			
	656 700 $	(1) Salaires	724 600 $		
	308 600	(2) Autres dépenses	304 100		
	965 300 $		1 028 700 $		
		(d) Direction des communications Soutien professionnel afin de s'assurer que la politique et les programmes du ministère sont connus des investisseurs et des clients.			
	121 900 $	(1) Salaires	119 200 $		
	212 500	(2) Autres dépenses	194 000		
	334 400 $		313 200 $		
		(e) Services financiers et administratifs Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel, registre central et bibliothèque de matériel de référence, services de soutien, mis à la disposition du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et du ministère du Développement de l'entreprise et du Tourisme.			
	628 500 $	(1) Salaires	687 400 $		
	171 900	(2) Autres dépenses	167 300		
	800 400 $		854 700 $		
2 803 700 $		2. Division de l'industrie et du commerce		2 897 600 $	104
		(a) Administration Planification et direction de la division.			
	77 000 $	(1) Salaires	83 200 $		
	5 800	(2) Autres dépenses	5 800		
	82 800 $		89 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X) (suite)			
		(b) Direction de l'industrie Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
896 600 $		(1) Salaires	1 029 100 $		
518 800		(2) Autres dépenses	478 300		
1 415 400 $			1 507 400 $		
		(c) Direction du commerce Soutien aux entreprises manitobaines pour la vente de leurs produits aux autres provinces et leur exportation.			
562 500 $		(1) Salaires	587 300 $		
519 300		(2) Autres dépenses	479 800		
1 081 800 $			1 067 100 $		
		(d) Développement économique du secteur de la santé Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, dans le domaine de la santé.			
164 900 $		(1) Salaires	175 300 $		
58 800		(2) Autres dépenses	58 800		
223 700 $			234 100 $		
3 544 100 $	3.	Division de la technologie		3 451 000 $	105
		(a) Direction de la technologie Services scientifiques et technologiques mis à la disposition du gouvernement et de l'industrie.			
283 600 $		(1) Salaires	308 500 $		
52 300		(2) Autres dépenses	52 300		
335 900 $			360 800 $		
		(b) Direction de la technologie de l'information Établissement d'une politique, et création d'initiatives, dans le domaine du développement économique, par l'utilisation des technologies de l'information dans les secteurs privé et public.			
155 300 $		(1) Salaires	157 300 $		
15 000		(2) Autres dépenses	15 000		
170 300 $			172 300 $		
3 037 900 $		(c) Subventions au Conseil manitobain de la recherche Subventions au Conseil manitobain de la recherche pour le fonctionnement et le développement du Centre canadien de développement de produits alimentaires et du Centre de technologie industrielle.	2 917 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X) (suite)			
100 000 $		4. Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique		70 000 $	(1) 106
		Examens préalables des possibilités de succès et autres études dans divers domaines-cibles de l'Entente fédérale-provinciale sur la planification du développement économique. (Somme récupérable du Canada : 28 000 $)			
8 851 600 $		Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et la Technologie . .		8 935 900 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 280 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique, ce qui porte le montant total autorisé à 350 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 380 700 $	1. Administration et finances	1 453 300 $
7 863 800	2. Travail	8 393 600
9 244 500 $*	Total des crédits pour le Travail	9 846 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	9 333 500 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Fonction publique	(89 000)
Crédits 1986-1987 après rajustement	9 244 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		TRAVAIL (XI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 380 700 $		1. Administration et finances Direction, contrôle et coordination de la politique et des programmes; recherche sur les questions se rapportant au travail, analyse des tendances dans le domaine des relations de travail, aide au développement de systèmes de planification et de gestion; gestion des ressources humaines; services financiers et autres services de soutien administratif.		1 453 300 $	107
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
280 900 $		(1) Salaires	355 600 $		
106 800		(2) Autres dépenses	92 900		
387 700 $			448 500 $		
		(c) Planification et recherche			
384 900 $		(1) Salaires	409 300 $		
67 200		(2) Autres dépenses	55 900		
452 100 $			465 200 $		
		(d) Services financiers et administratifs			
495 600 $		(1) Salaires	494 300 $		
35 000		(2) Autres dépenses	35 000		
530 600 $			529 300 $		
7 863 800 $		2. Travail Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices, des maisons mobiles, et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à l'amélioration de la prévention des incendies au Manitoba; application des normes relatives aux conditions d'emploi; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; aide à la formation d'ouvriers qualifiés grâce à l'application de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle; incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; subventions à certains organismes; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba.		8 393 600 $	108

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

TRAVAIL (XI) (suite)

		(a) Administration		
156 000 $		(1) Salaires	165 100 $	
15 000		(2) Autres dépenses	15 000	
171 000 $			180 100 $	
		(b) Direction mécanique et technique		
1 320 700 $		(1) Salaires	1 406 300 $	
273 900		(2) Autres dépenses	270 900	
1 594 600 $			1 677 200 $	
		(c) Prévention des incendies		
1 289 300 $		(1) Salaires	1 451 900 $	
462 100		(2) Autres dépenses	408 500	
402 500		(3) Services techniques	427 300	
		361 100 $ (a) Salaires — 385 900 $		
		41 400 (b) Autres dépenses — 41 400		
2 153 900 $		(Somme récupérable du Canada : 119 300 $)	2 287 700 $	
		(d) Normes d'emploi		
1 073 300 $		(1) Salaires	1 184 500 $	
133 900		(2) Autres dépenses	126 900	
320 000		(3) Versements au fonds salarial	320 000	
1 527 200 $			1 631 400 $	
		(e) Commission du travail du Manitoba		
367 100 $		(1) Salaires	413 000 $	
137 500		(2) Autres dépenses	163 100	
504 600 $			576 100 $	
		(f) Services de conciliation et de médiation		
349 000 $		(1) Salaires	338 000 $	
46 300		(2) Autres dépenses	46 300	
395 300 $			384 300 $	
		(g) Apprentissage et formation		
758 200 $		(1) Salaires	747 100 $	
99 000		(2) Autres dépenses	99 000	
		(Somme récupérable du Canada : 170 000 $)		
857 200 $			846 100 $	
		(h) Commission manitobaine des pensions		
197 400 $		(1) Salaires	205 500 $	
39 000		(2) Autres dépenses	37 500	
236 400 $			243 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		TRAVAIL (XI) (suite)			
	206 500 $	(j) Subventions	283 400 $		
		(k) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
	104 700 $	(1) Salaires	184 800 $		
	112 400	(2) Autres dépenses	99 500		
	217 100 $		284 300 $		
9 244 500 $		Total des crédits pour le Travail		9 846 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 051 900 $	1. Administration et finances	1 152 200 $
327 000	2. Commission municipale	338 600
27 184 700	3. Services consultatif et financiers	30 455 800
4 602 400	4. Évaluation municipale	4 773 500
1 091 500	5. Systèmes et informatique	1 089 300
2 937 600	6. Service d'aménagement municipal	2 828 100
371 100	7. Service provincial d'aménagement du territoire	387 300
135 600	8. Commission des droits de surface	139 700
37 701 800 $	Total des dépenses de fonctionnement	41 164 500 $

Dépenses en capital

2 150 000	9. Dépenses en capital	705 000
39 851 800 $*	Total des crédits pour les Affaires municipales	41 869 500 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	39 001 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Finances	850 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	39 851 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 051 900 $		1. Administration et finances		1 152 200 $	109
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; communications; services de la comptabilité, de la paie, de la gestion du personnel, et autres; recherche et analyses visant à la planification stratégique et à l'élaboration de la politique du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	248 300 $	(1) Salaires	326 700 $		
	59 200	(2) Autres dépenses	59 200		
	307 500 $		385 900 $		
		(c) Service du personnel			
	79 900 $	(1) Salaires	114 100 $		
	10 800	(2) Autres dépenses	10 800		
	90 700 $		124 900 $		
		(d) Recherche			
	162 700 $	(1) Salaires	170 200 $		
	10 000	(2) Autres dépenses	8 900		
	172 700 $		179 100 $		
		(e) Services financiers et administratifs, et service de communication			
	249 900 $	(1) Salaires	242 300 $		
	210 500	(2) Autres dépenses	199 400		
	460 400 $		441 700 $		
327 000 $		2. Commission municipale		338 600 $	110
		Divers services aux administrations locales et aux particuliers : décisions sur les emprunts à long terme, sur les évaluations, sur les appels se rapportant au zonage, et sur les autorisations de dépenses à long terme.			
	277 000 $	(a) Salaires	288 600 $		
	50 000	(b) Autres dépenses	50 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
27 184 700 $		3. Services consultatif et financiers		30 455 800 $	111
		Service consultatif sur place aux municipalités et aux districts d'administration locale dans les domaines financier et administratif; uniformisation des méthodes de budgétisation, de comptabilité et d'écriture de rapports financiers; compensations d'impôt aux municipalités; subventions au transport en commun urbain; subventions pour les célébrations de centenaires; et subventions d'aide globale.			
1 122 600 $		(a) Salaires	1 164 200 $		
182 700		(b) Autres dépenses	182 700		
23 562 100		(c) Compensations d'impôt aux municipalités	26 480 600		
787 800		(d) Subventions au transport en commun urbain	712 800		
17 300		(e) Subventions pour les célébrations de centenaires .	17 300		
662 200		(f) Subventions de police	548 200		
850 000		(g) Subventions d'aide globale	1 350 000		
4 602 400 $		4. Évaluation municipale		4 773 500 $	112
		Service complet d'évaluation mis à la disposition des municipalités, à l'exception de la ville de Winnipeg; préparation annuelle d'évaluations rajustées et pondérées.			
4 049 000 $		(a) Salaires	4 220 700 $		
553 400		(b) Autres dépenses	552 800		
1 091 500 $		5. Systèmes et informatique		1 089 300 $	113
		Services d'informatique et de développement de systèmes mis à la disposition du ministère et des municipalités, dans les domaines suivants : évaluation, comptabilité municipale, relevés d'impôt, comptes d'eau, programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, programme de crédits aux propriétaires-occupants.			
369 200 $		(a) Salaires	388 100 $		
722 300		(b) Autres dépenses	701 200		
2 937 600 $		6. Service d'aménagement municipal		2 828 100 $	114
		Conseils professionnels de planification aux municipalités et districts d'aménagement participant aux ententes; conseils de planification et mise en application de la Loi sur l'aménagement du territoire, pour les ministères gouvernementaux.			
2 595 400 $		(a) Salaires	2 513 900 $		
342 200		(b) Autres dépenses	314 200		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
371 100 $		7. Service provincial d'aménagement du territoire		387 300 $	115
		Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.			
	341 200 $	(a) Salaires	357 400 $		
	29 900	(b) Autres dépenses	29 900		
135 600 $		8. Commission des droits de surface		139 700 $	116
		Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.			
	78 800 $	(a) Salaires	82 900 $		
	56 800	(b) Autres dépenses	56 800		
37 701 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		41 164 500 $	
		Dépenses en capital			
2 150 000 $		9. Dépenses en capital		705 000 $	117
	2 000 000 $	(a) Subventions en capital (1) Projet d'embellissement des rues principales du Manitoba	480 000 $		
	150 000	(2) Achats d'autobus urbains	225 000		
39 851 800 $		**Total des crédits pour les Affaires municipales**		41 869 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

RESSOURCES NATURELLES (XII)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
4 031 400 $	1. Administration et finances	4 163 400 $
20 919 700	2. Services régionaux	20 341 700
6 700 800	3. Ingénierie et construction	6 854 700
8 774 400	4. Ressources hydriques	8 822 800
13 543 600	5. Parcs	13 854 300
1 951 500	6. Terres	1 966 900
7 329 200	7. Forêts	7 428 100
3 783 500	8. Pêche	3 837 100
4 191 200	9. Faune	4 530 900
3 112 100	10. Levés et cartographie	3 174 300
894 600	11. Aide aux organismes	780 600
75 232 000 $	Total des dépenses de fonctionnement	75 754 800 $
	Dépenses en capital	
9 687 000	12. Dépenses en capital	10 206 000
84 919 000 $*	Total des crédits pour les Ressources naturelles	85 960 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987

Exercice se terminant le 31 mars 1988

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	84 864 600 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Agriculture	9 000
- Affaires du Nord	45 400
Crédits 1986-1987 après rajustement	84 919 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 031 400 $	1.	Administration et finances		4 163 400 $	118
		Élaboration de la politique et des programmes, administration : planification et recherche, communications, services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique et de vérification.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
205 800 $		(1) Salaires	212 100 $		
86 300		(2) Autres dépenses	86 300		
292 100 $			298 400 $		
		(c) Direction de la répartition des ressources et de l'économie			
467 200 $		(1) Salaires	512 300 $		
47 200		(2) Autres dépenses	47 200		
514 400 $			559 500 $		
		(d) Communications			
315 100 $		(1) Salaires	330 100 $		
140 200		(2) Autres dépenses	132 700		
455 300 $			462 800 $		
		(e) Services financiers			
687 500 $		(1) Salaires	753 200 $		
185 100		(2) Autres dépenses	185 100		
872 600 $			938 300 $		
		(f) Gestion des ressources humaines			
544 900 $		(1) Salaires	572 700 $		
105 500		(2) Autres dépenses	102 500		
650 400 $			675 200 $		
		(g) Service d'informatique			
288 100 $		(1) Salaires	283 500 $		
44 300		(2) Autres dépenses	42 300		
332 400 $			325 800 $		
		(h) Services administratifs			
625 500 $		(1) Salaires	614 200 $		
121 600		(2) Autres dépenses	116 600		
747 100 $			730 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(j) Vérification interne			
	139 400 $	(1) Salaires	144 900 $		
	7 100	(2) Autres dépenses	7 100		
	146 500 $		152 000 $		
20 919 700 $		2. Services régionaux		20 341 700 $	119
		À l'échelle locale, réalisation des programmes et prestation des services ayant trait à l'utilisation et à la protection des ressources.			
		(a) Administration			
	734 900 $	(1) Salaires	807 000 $		
	700 900	(2) Autres dépenses	687 500		
	138 700	(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune . . (Somme récupérable du Canada : 30 000 $)	138 700		
	1 574 500 $		1 633 200 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
	920 800 $	(1) Salaires	963 400 $		
	363 700	(2) Autres dépenses	360 000		
	1 284 500 $		1 323 400 $		
		(c) Région du Nord-Est			
	1 091 200 $	(1) Salaires	1 145 000 $		
	663 800	(2) Autres dépenses	661 300		
	1 755 000 $		1 806 300 $		
		(d) Région d'Entre-les-Lacs			
	1 244 500 $	(1) Salaires	1 302 700 $		
	462 100	(2) Autres dépenses	459 600		
	1 706 600 $		1 762 300 $		
		(e) Région du Sud-Ouest			
	707 900 $	(1) Salaires	754 300 $		
	274 600	(2) Autres dépenses	272 100		
	982 500 $		1 026 400 $		
		(f) Région de l'Ouest			
	1 066 700 $	(1) Salaires	1 129 500 $		
	443 300	(2) Autres dépenses	417 800		
	1 510 000 $		1 547 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(g) Région du Sud-Est		
966 100 $		(1) Salaires	1 004 700 $		
367 000		(2) Autres dépenses	364 500		
1 333 100 $			1 369 200 $		
		(h) Région de l'Est		
847 000 $		(1) Salaires	863 700 $		
278 600		(2) Autres dépenses	276 100		
1 125 600 $			1 139 800 $		
		(j) Région du parc provincial de Whiteshell		
637 700 $		(1) Salaires	643 300 $		
206 800		(2) Autres dépenses	203 100		
844 500 $			846 400 $		
		(k) Entente sur le développement du Nord - Élaboration et évaluation de programmes provinciaux de lutte contre les incendies		
320 700 $		(1) Salaires	288 000 $		
252 100		(2) Autres dépenses	362 200		
572 800 $			650 200 $		
		(m) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de détection des incendies		
44 700 $		(1) Salaires	36 500 $		
333 100		(2) Autres dépenses	288 100		
377 800 $			324 600 $		
		(n) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de prévention des incendies		
44 800 $		(1) Salaires	46 600 $		
116 900		(2) Autres dépenses	86 900		
161 700 $			133 500 $		
		(p) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de préparation à la lutte contre les incendies		
1 199 800 $		(1) Salaires	1 147 800 $		
2 209 400		(2) Autres dépenses	2 209 400		
3 409 200 $			3 357 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
	2 000 000 $	(r) Entente sur le développement du Nord - Fonds provincial supplémentaire de lutte contre les incendies	1 290 000 $		
	1 107 300 $	(s) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention contre les incendies . .	1 007 300 $		
	1 174 600 $	(t) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention en hélicoptère contre les incendies	1 124 600 $		
6 700 800 $		3. Ingénierie et construction . . . . . Services professionnels techniques nécessaires à l'exécution des programmes, activités et projets élaborés par les directions des ressources des ministères et organismes gouvernementaux; autres services de gestion dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, à la demande du ministère.		6 854 700 $	120
		(a) Administration			
429 900 $		(1) Salaires	514 300 $		
354 100		(2) Autres dépenses	354 100		
784 000 $			868 400 $		
250 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	250 000		
534 000 $			618 400 $		
		(b) Service technique			
1 456 300 $		(1) Salaires	1 432 100 $		
79 400		(2) Autres dépenses	94 400		
1 535 700 $			1 526 500 $		
40 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	55 000		
1 495 700 $			1 471 500 $		
		(c) Services régionaux d'ingénierie			
3 901 200 $		(1) Salaires	3 994 900 $		
804 400		(2) Autres dépenses	804 400		
4 705 600 $			4 799 300 $		
34 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	34 500		
4 671 100 $			4 764 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
8 774 400 $		4. Ressources hydriques		8 822 800 $	121
		Planification à court et à long terme de l'utilisation, de la réglementation, de l'aménagement et du développement des ressources hydriques que la Province possède ou dont elle dispose. Services particuliers : émission de permis d'exploitation hydroélectrique et d'accès à des points d'eau; permis d'exploitation dans des zones désignées; autorisation d'activités dans les subdivisions; prévision des inondations.			
		(a) Administration générale			
326 400 $		(1) Salaires	381 400 $		
118 800		(2) Autres dépenses	108 000		
445 200 $			489 400 $		
		(b) Permis et autorisations			
404 000 $		(1) Salaires	420 900 $		
28 300		(2) Autres dépenses	24 300		
432 300 $			445 200 $		
		(c) Aménagement hydraulique			
1 314 900 $		(1) Salaires	1 372 400 $		
293 700		(2) Autres dépenses	283 200		
3 728 200		(3) Entretien des voies d'eau	3 781 800		
5 336 800 $			5 437 400 $		
		(d) Service hydrotechnique			
1 034 600 $		(1) Salaires	1 062 900 $		
777 400		(2) Autres dépenses	777 400		
1 812 000 $			1 840 300 $		
		(e) Administration régionale			
309 400 $		(1) Salaires	321 200 $		
40 300		(2) Autres dépenses	36 800		
349 700 $			358 000 $		
		(f) Accord fédéral-provincial sur la réduction des dommages causés par les inondations			
236 800 $		(1) Salaires	163 900 $		
161 600		(2) Autres dépenses	88 600		
		(Somme récupérable du Canada : 97 200 $)			
398 400 $			252 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
13 543 600 $		5. Parcs		13 854 300 $	122
		Constitution, planification, développement et aménagement d'un réseau de parcs provinciaux, à partir des ressources naturelles existantes, pour le bien-être physique, culturel, social et éducatif des Manitobains.			
		(a) Administration			
320 500 $		(1) Salaires	409 400 $		
195 200		(2) Autres dépenses	195 200		
515 700 $			604 600 $		
		(b) Planification			
739 000 $		(1) Salaires	716 000 $		
158 500		(2) Autres dépenses	158 500		
897 500 $			874 500 $		
		(c) Gestion des programmes			
389 400 $		(1) Salaires	378 800 $		
56 700		(2) Autres dépenses	56 700		
446 100 $			435 500 $		
		(d) Entretien des parcs			
8 302 800 $		(1) Salaires	8 546 600 $		
2 820 600		(2) Autres dépenses	2 820 600		
11 123 400 $			11 367 200 $		
		(e) Service aux visiteurs			
388 800 $		(1) Salaires	400 400 $		
98 400		(2) Autres dépenses	98 400		
487 200 $			498 800 $		
73 700 $		(f) Subventions	73 700 $		
1 951 500 $		6. Terres		1 966 900 $	123
		Gestion des terres domaniales et tenue d'un registre des terres domaniales.			
		(a) Administration			
72 300 $		(1) Salaires	102 300 $		
17 900		(2) Autres dépenses	17 900		
90 200 $			120 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(b) Gestion des terres domaniales			
701 900 $		(1) Salaires	707 200 $		
97 800		(2) Autres dépenses	97 800		
799 700 $			805 000 $		
		(c) Bureaux régionaux			
308 900 $		(1) Salaires	294 600 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 800		
396 700 $			382 400 $		
		(d) Registre des terres domaniales			
267 200 $		(1) Salaires	279 400 $		
221 600		(2) Autres dépenses	200 600		
488 800 $			480 000 $		
		(e) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial du riz sauvage			
104 500 $		(1) Salaires	112 700 $		
71 600		(2) Autres dépenses	66 600		
176 100 $			179 300 $		
7 329 200 $		7. Forêts		7 428 100 $	124
		Appui à l'utilisation maximale et à l'aménagement idéal des ressources forestières; informations sur l'ensemble de ces ressources; protection des terres forestières; élaboration, mise en oeuvre et contrôle d'une politique dans le domaine du développement et de l'utilisation des ressources forestières; et administration des ententes d'aménagement forestier et de reboisement.			
		(a) Administration			
206 200 $		(1) Salaires	255 300 $		
30 500		(2) Autres dépenses	30 500		
34 400		(3) Subventions	34 400		
271 100 $			320 200 $		
		(b) Inventaire des forêts			
565 700 $		(1) Salaires	590 500 $		
148 300		(2) Autres dépenses	146 800		
714 000 $			737 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Gestion et développement des ressources en bois			
246 300 $		(1) Salaires	194 800 $		
52 700		(2) Autres dépenses	35 400		
299 000 $			230 200 $		
		(d) Sylviculture			
239 800 $		(1) Salaires	254 900 $		
886 700		(2) Autres dépenses	881 700		
1 126 500 $			1 136 600 $		
		(e) Protection des forêts			
728 700 $		(1) Salaires	684 800 $		
1 259 500		(2) Autres dépenses	1 328 700		
1 988 200 $			2 013 500 $		
		(f) Bureaux régionaux			
695 100 $		(1) Salaires	734 300 $		
230 700		(2) Autres dépenses	225 000		
925 800 $			959 300 $		
		(g) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de reboisement des forêts			
456 000 $		(1) Salaires	482 400 $		
1 548 600		(2) Autres dépenses	1 548 600		
2 004 600 $			2 031 000 $		
3 783 500 $	8.	Pêche		3 837 100 $	125
		Administration de la pêche sportive et commerciale, des programmes d'empoissonnement, des programmes se rapportant à l'habitat des poissons, et du programme d'aide au transport pour les pêcheurs du Nord.			
		(a) Administration			
223 800 $		(1) Salaires	260 400 $		
48 100		(2) Autres dépenses	48 100		
271 900 $			308 500 $		
		(b) Bureaux régionaux			
715 400 $		(1) Salaires	736 500 $		
250 100		(2) Autres dépenses	250 100		
965 500 $			986 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Pisciculture			
587 500 $		(1) Salaires	602 900 $		
231 200		(2) Autres dépenses	161 200		
818 700 $			764 100 $		
		(d) Aide à l'industrie de la pêche			
525 700 $		(1) Salaires	549 800 $		
91 300		(2) Autres dépenses	91 300		
617 000 $			641 100 $		
		(e) Gestion de la pêche commerciale			
173 700 $		(1) Salaires	181 700 $		
26 700		(2) Autres dépenses	26 700		
200 400 $			208 400 $		
		(f) Gestion de la pêche sportive			
116 800 $		(1) Salaires	122 800 $		
36 000		(2) Autres dépenses	36 000		
152 800 $			158 800 $		
342 600 $		(g) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	342 600 $		
414 600 $		(h) Administration du programme de prêts aux pêcheurs .	427 000 $		
4 191 200 $		9. Faune		4 530 900 $	126
		Programmes de conservation et de développement des ressources fauniques pour le commerce et les loisirs.			
		(a) Administration générale			
180 900 $		(1) Salaires	198 800 $		
22 000		(2) Autres dépenses	21 000		
202 900 $			219 800 $		
		(b) Gestion des opérations			
274 500 $		(1) Salaires	286 400 $		
134 100		(2) Autres dépenses	128 600		
1 000		(3) Subventions	1 000		
409 600 $			416 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(c) Aménagement de l'habitat			
359 500 $		(1) Salaires	466 100 $		
248 900		(2) Autres dépenses	426 400		
608 400 $				892 500 $	
		(d) Service des données biologiques			
405 600 $		(1) Salaires	425 800 $		
183 400		(2) Autres dépenses	166 400		
12 000		(3) Subventions	12 000		
601 000 $				604 200 $	
		(e) Bureaux régionaux			
526 500 $		(1) Salaires	547 900 $		
190 800		(2) Autres dépenses	177 800		
717 300 $				725 700 $	
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de conservation des ressources fauniques			
139 600 $		(1) Salaires	112 900 $		
135 000		(2) Autres dépenses	122 800		
274 600 $				235 700 $	
		(g) Contrôle de l'industrie de la fourrure			
432 300 $		(1) Salaires	494 800 $		
160 600		(2) Autres dépenses	149 100		
30 900		(3) Subventions	30 900		
623 800 $				674 800 $	
325 000 $		(h) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine (Somme récupérable du Canada : 162 500 $)	325 000 $		
		(j) Contrôle du commerce des ressources fauniques			
187 800 $		(1) Salaires	200 400 $		
36 500		(2) Autres dépenses	32 500		
4 000		(3) Subventions	4 000		
200 300		(4) Indemnisation des dommages causés par le gros gibier	200 300		
428 600 $				437 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
3 112 100 $		10. Levés et cartographie		3 174 300 $	127
		Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection. Bibliothèque provinciale de photographies aériennes et bureau central des cartes.			
		(a) Administration			
242 000 $		(1) Salaires	265 900 $		
45 300		(2) Autres dépenses	45 300		
287 300 $			311 200 $		
		(b) Levés officiels			
623 600 $		(1) Salaires	642 500 $		
370 000		(2) Autres dépenses	360 000		
993 600 $			1 002 500 $		
170 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	170 000		
823 600 $			832 500 $		
		(c) Levés directeurs			
206 200 $		(1) Salaires	186 000 $		
126 200		(2) Autres dépenses	126 200		
332 400 $			312 200 $		
		(d) Cartographie			
693 700 $		(1) Salaires	721 600 $		
95 500		(2) Autres dépenses	95 500		
789 200 $			817 100 $		
31 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	31 000		
758 200 $			786 100 $		
		(e) Distribution des cartes et télédétection			
351 100 $		(1) Salaires	356 600 $		
330 200		(2) Autres dépenses	370 200		
681 300 $			726 800 $		
145 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	185 000		
536 300 $			541 800 $		
		(f) Service d'informatique			
277 900 $		(1) Salaires	294 100 $		
96 400		(2) Autres dépenses	96 400		
374 300 $			390 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
894 600 $	11.	Aide aux organismes		780 600 $	128
		Aide au bon fonctionnement des groupes et organismes suivants : Commission manitobaine de l'eau, groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison, Commission des districts de conservation; financement du Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique du Manitoba, et subventions à l'Institut des ressources naturelles.			
		(a) Commission manitobaine de l'eau			
	64 100 $	(1) Salaires	$		
	84 800	(2) Autres dépenses	42 400		
	148 900 $		42 400 $		
	50 000 $	(b) Groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison	25 000 $		
		(c) Commission des districts de conservation			
	255 500 $	(1) Salaires	305 000 $		
	170 200	(2) Autres dépenses	138 200		
	425 700 $		443 200 $		
	250 000 $	(d) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique	250 000 $		
	20 000 $	(e) Subventions à l'Institut des ressources naturelles	20 000 $		
75 232 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		75 754 800 $	
		Dépenses en capital			
9 687 000 $	12.	Dépenses en capital		10 206 000 $	129
	242 500 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels - Administration provinciale de l'Entente sur le développement du Nord	242 500 $		
	7 518 000	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Autres projets	8 032 400	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 585 000 $)			
	1 926 500	(c) Subventions en capital	1 931 100		
84 919 000 $		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**		85 960 800 $	

Note (2) - Le montant total autorisé pour le ministère au poste de l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire s'élève à 1 800 000 $ dont 360 000 $ sont inclus, à ce poste, dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988	

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes		
938 200 $	1. Administration et finances	981 600 $	
7 048 300	2. Développement des administrations locales	7 205 200	
3 050 100	3. Gestion et coordination des ententes	2 826 000	
9 677 400	4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord . .	9 958 700	(1)
619 200	5. Secrétariat des affaires autochtones	1 087 200	
21 333 200 $	Total des dépenses de fonctionnement	22 058 700 $	
	Dépenses en capital		
5 935 700	6. Dépenses en capital	4 322 400	(1)
27 268 900 $*	Total des crédits pour les Affaires du Nord	26 381 100 $	

Note (1) - Le montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord est comme suit :

1986-198		1987-1988
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
9 677 400 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	9 958 700 $
1 320 000	- Dépenses en capital	3 036 000
2 749 200	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 248 500
13 746 600 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 243 200 $
13 465 100	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	12 554 200
27 211 700 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	28 797 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Exercice se terminant le 31 mars 1988

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	26 537 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	298 400
- Finances	50 000
- Voirie et Transport	600 000
Transferts de fonctions allant à :	
- Services du Gouvernement	(94 500)
- Ressources naturelles	(45 400)
Transferts de crédits allant à :	
- Éducation, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(63 900)
- Services de l'emploi et Sécurité économique, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(12 900)
Crédits 1986-1987 après rajustement	27 268 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES DU NORD (XIX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
938 200 $		1. Administration et finances		981 600 $	130
		Direction, contrôle, planification et recherche, et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif au ministère, ainsi qu'aux communautés éloignées et à celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses, et ententes de partage des coûts.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
265 600 $		(1) Salaires	290 000 $		
75 000		(2) Autres dépenses	75 000		
340 600 $			365 000 $		
		(c) Planification et recherche			
110 000 $		(1) Salaires	118 100 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
130 000 $			138 100 $		
		(d) Services financiers et administratifs			
345 900 $		(1) Salaires	354 800 $		
42 500		(2) Autres dépenses	42 500		
388 400 $			397 300 $		
		(e) Fonds des Affaires du Nord			
50 600 $		(1) Salaires	52 600 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
58 600 $			60 600 $		
7 048 300 $		2. Développement des administrations locales		7 205 200 $	131
		Services aux communautés éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et technique aux municipalités, sur place.			
		(a) Service aux administrations locales			
566 800 $		(1) Entente sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	560 300 $		
		470 700 $ (a) Salaires . . . . . 464 200 $			
		96 100 (b) Autres dépenses . . 96 100			

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

. . . . . $		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes conjoints	. . . . . $		
		70 900 $ (a) Programme d'action en cas d'urgence . 38 900 $			
		70 900 (b) Moins : Somme récupérable d'autres postes 38 900			
566 800 $			560 300 $		
		(b) Service aux administrations locales			
392 200 $		(1) Salaires	387 300 $		
120 000		(2) Autres dépenses	120 000		
3 222 100		(3) Service aux administrations locales	3 364 100		
50 000		(4) Subventions d'aide globale	75 000		
3 784 300 $			3 946 400 $		
		(c) Services de construction			
558 200 $		(1) Service technique	615 700 $		
		454 000 $ (a) Salaires . . . . . 511 500 $			
		104 200 (b) Autres dépenses . . 104 200			
958 100		(2) Gestion des travaux	926 900		
		424 100 $ (a) Salaires . . . . . 394 600 $			
		136 000 (b) Autres dépenses . . 136 000			
		398 000 (c) Services régionaux 396 300			
1 516 300 $			1 542 600 $		
		(d) Service de soutien aux municipalités			
702 500 $		(1) Entente sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	714 700 $		
		458 000 $ (a) Salaires . . . . . 470 200 $			
		244 500 (b) Autres dépenses . . 244 500			
		(e) Service de vérification			
173 100 $		(1) Salaires	170 900 $		
27 400		(2) Autres dépenses	27 400		
200 500 $			198 300 $		
277 900 $		(f) Subventions	242 900 $		
3 050 100 $		3. Gestion et coordination des ententes . . . . . Administration et coordination des programmes et du financement, conformément à l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord, l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, et l'Accord sur la submersion des terres du Nord.		2 826 000 $	132

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Réso-lution nº
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(a) Ententes sur le développement du Nord - Programmes provinciaux			
	148 300 $	(1) Salaires	153 700 $		
	40 300	(2) Autres dépenses	38 500		
	410 900	(3) Versements aux autres ministères participants	410 900		
	599 500 $		603 100 $		
		(b) Gestion et coordination des ententes			
	596 600 $	(1) Salaires	538 600 $		
	136 000	(2) Autres dépenses	106 000		
	669 300	(3) Accord sur la submersion des terres du Nord	519 300		
	145 000	(4) Aide à de petites entreprises - Subventions	145 000		
	1 546 900 $		1 308 900 $		
		(c) Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole			
	103 600 $	(1) Salaires	113 900 $		
	800 100	(2) Autres dépenses	800 100		
		(Somme récupérable du Canada : 640 000 $)			
	903 700 $		914 000 $	(2)	
9 677 400 $		4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord (Somme récupérable du Canada : 5 818 300 $)		9 958 700 $	(3) 133
619 200 $		5. Secrétariat des affaires autochtones		1 087 200 $	134
		Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédéral-provinciale; organisation et coordination de diverses activités; appui au Conseil exécutif par l'intermédiaire du Comité du Cabinet sur les affaires autochtones.			
	15 600 $	(a) Traitement du Ministre sans portefeuille	$		
	153 200	(b) Salaires	336 800		
	37 600	(c) Autres dépenses	177 600		
	412 800	(d) Subventions	572 800		
21 333 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		22 058 700 $	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 228 500 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, ce qui porte le montant autorisé pour ce poste à un total de 1 142 500 $.

Note (3) - Le montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord est comme suit :

1986-1987		1987-1988
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
9 677 400 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	9 958 700 $
1 320 000	- Dépenses en capital	3 036 000
2 749 200	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 248 500
13 746 600 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 243 200 $
13 465 100	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	12 554 200
27 211 700 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	28 797 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		Dépenses en capital			
5 935 700 $		6. Dépenses en capital		4 322 400 $	135
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord			
. . . . . $		(1) Affaires du Nord	2 392 000 $		
1 320 000		(2) Autres ministères	644 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 821 600 $)			
1 320 000 $			3 036 000 $	(4)	
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
3 715 700 $		(1) Autres projets	501 400 $		
300 000		(2) Accord sur la submersion des terres du Nord . .	185 000		
600 000		(3) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	600 000		
4 615 700 $			1 286 400 $		
27 268 900 $		Total des crédits pour les Affaires du Nord		26 381 100 $	

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 759 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le développement du Nord, ce qui porte le montant des Dépenses en capital autorisé pour ce poste à un total de 3 795 000 $. Comme le montre la note (3), le montant total autorisé des dépenses à partager avec le Canada, y inclus les Dépenses de fonctionnement courantes, s'élève à 16 243 200 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
493 900 $	1. Administration et finances	539 700 $
38 744 600	2. Aide financière à la ville de Winnipeg	41 000 000
3 043 700	3. Coordination des politiques urbaines	2 804 700
42 282 200 $	Total des dépenses de fonctionnement	44 344 400 $
	Dépenses en capital	
21 395 700	4. Dépenses en capital	20 650 200
63 677 900 $*	Total des crédits pour les Affaires urbaines	64 994 600 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	59 477 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Finances	4 200 000
Crédits 1986-1987 après rajustement	63 677 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
493 900 $	1.	Administration et finances		539 700 $	136
		Cabinets du Ministre et du Sous-ministre; communications, personnel, services financiers et autres services administratifs.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
227 900		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre	270 000		
		199 100 $ (1) Salaires — 240 000 $			
		28 800 (2) Autres dépenses — 30 000			
245 400		(c) Services financiers et administratifs	259 400		
		217 400 $ (1) Salaires — 229 400 $			
		28 000 (2) Autres dépenses — 30 000			
38 744 600 $	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg		41 000 000 $	(1) 137
		Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.			
18 200 000		(a) Subvention aux programmes en cours	18 746 000		
16 344 600		(b) Subvention aux transports en commun	15 754 000		
4 200 000		(c) Subvention d'aide globale	6 500 000		
3 043 700 $	3.	Coordination des politiques urbaines		2 804 700 $	138
		Formulation d'une politique urbaine, conseils sur la planification urbaine, liaison intergouvernementale avec la Ville de Winnipeg; paiement de la part provinciale des sommes engagées pour l'amélioration du centre-ville de Winnipeg; aide à la participation réelle des personnes habitant le centre-ville aux occasions d'emploi et de développement.			
318 500 $		(a) Salaires	329 900 $		
157 300 $		(b) Autres dépenses	157 300 $		
		(c) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
462 600 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	195 700 $		
2 030 300		(2) Versements aux autres ministères provinciaux	356 100		
2 492 900 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 267 100 $)	551 800 $	(2)	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 13 531 800 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 54 531 800 $.

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 138 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 89 100 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses de fonctionnement courantes autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 689 800 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 6 410 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	. . . . . $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	372 000 $		
	. . . . .	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	1 120 000		
	. . . . .	(3) Dépenses ministérielles	188 000		
		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 936 200 $)	1 680 000 $	(3)	
		(e) Accord Canada-Manitoba au sujet de la récréation et de la conservation sur le couloir de la rivière Rouge (A.R.C.)			
	25 000 $	(1) Secrétariat de l'Accord et autres dépenses . .	25 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 12 500 $)			
		(f) Aménagement des rives			
	27 000 $	(1) Salaires	42 600 $		
	23 000	(2) Autres dépenses	18 100		
	50 000 $		60 700 $		
42 282 200 $		Total des dépenses de fonctionnement		44 344 400 $	
		Dépenses en capital			
21 395 700 $	. . . . .	4. Dépenses en capital		20 650 200 $	139
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	2 943 000 $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	1 646 700 $		
	1 036 800	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	1 065 300		
	3 741 200	(3) Dépenses ministérielles	1 864 600		
	7 721 000 $	(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 197 500 $)	4 576 600 $	(4)	
	90 300 $	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Aménagement du couloir de la rivière Rouge, dans le cadre de l'Accord sur la récréation et la conservation	737 400 $		
	13 134 400 $	(Somme récupérable du Canada : 2 500 $) (c) Aide financière à la Ville de Winnipeg	13 531 800 $		
	450 000 $	(d) Aménagement des rives	684 400 $		

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 420 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 280 000 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 2 100 000 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 3 500 000 $.

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 1 144 200 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 266 400 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 5 720 800 $. En y ajoutant le total des Dépenses de fonctionnement courantes autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 6 410 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(e) Acquisition et construction de biens corporels - Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
. . . . . $		(1) Versements aux autres autorités participantes .	700 000 $		
. . . . .		(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	280 000		
. . . . .		(3) Dépenses ministérielles	140 000		
. . . . . $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 21 000 $)	1 120 000 $	(5)	
63 677 900 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord . . . . . .**		64 994 600 $	

Note (5) - En plus de cette somme, un montant de 280 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 70 000 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 1 400 000 $. En y ajoutant le total des Dépenses de fonctionnement courantes autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 3 500 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		AUTORISATIONS DE CRÉDITS -			
		ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)			
7 515 600 $		1. Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba		7 811 700 $	140
		Dépenses provinciales liées aux activités entreprises à la suite de diverses ententes fédérales-provinciales.			
	634 100 $	(a) Entente sur le secteur agro-alimentaire	687 700 $		
		274 100 $ (1) Fonctionnement . . 327 700 $			
		360 000 (2) Capital et subventions . . . 360 000			
	512 200	(b) Entente 1985 - 1990 sur le tourisme	955 300		
		372 200 $ (1) Fonctionnement . . 515 300 $			
		140 000 (2) Capital et subventions . . . 440 000			
		(Somme récupérable du Canada : 477 600 $)			
	2 749 200	(c) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	3 248 500		
		2 419 200 $ (1) Fonctionnement . . 2 489 500 $			
		330 000 (2) Capital et subventions . . . 759 000			
		(Somme récupérable du Canada : 1 909 900 $)			
	2 553 600	(d) Entente sur le centre de Winnipeg	1 282 200		
		623 300 $ (1) Fonctionnement . . 138 000 $			
		1 930 300 (2) Capital et subventions . . . 1 144 200			
		(Somme récupérable du Canada : 273 800 $)			
	. . . . .	(e) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	700 000		
		. . . . . $ (1) Fonctionnement . . 420 000 $			
		. . . . . (2) Capital et subventions . . . 280 000			
		(Somme récupérable du Canada : 154 400 $)			
	225 900	(f) Entente spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	228 500		
		225 900 $ (1) Fonctionnement . . 228 500 $			
		(Somme récupérable du Canada : 160 000 $)			
	440 600	(g) Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	429 500		
		440 600 $ (1) Fonctionnement . . 429 500 $			
	400 000	(h) Entente sur la planification du développement économique	280 000		
		400 000 $ (1) Fonctionnement . . 280 000 $			
		(Somme récupérable du Canada : 112 000 $)			
7 515 600 $*		**Total des crédits pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba		7 811 700 $ (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, soit 7 811 700 $, se répartit ainsi : 4 828 500 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 2 983 200 $ pour les Dépenses en capital.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

AUTORISATIONS DE CRÉDITS -

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	8 165 200 $
Transferts de crédits allant à :	
- Développement de l'entreprise et Tourisme, suite à l'Entente sur le tourisme - Destination Manitoba	(630 300)
- Éducation, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(16 100)
- Services d'emploi et Sécurité économique, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(3 200)
Crédits 1986-1987 après rajustement	7 515 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		ALLÉGEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS (XXVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 184 000 $	1.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés . . . . . Aide financière au service de la dette à l'intention des propriétaires, des agriculteurs et des petites entreprises.		1 445 000 $	141
1 184 000 $*		Total des crédits pour l'Allégement des taux d'intérêt élevés		1 445 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	1 184 000 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	1 184 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		CRÉDITS - INONDATIONS ET URGENCES DIVERSES (XVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 000 000 $		1. Crédits - Inondations et urgences diverses . . . . . Dépenses liées aux inondations et autres désastres naturels : subventions aux municipalités lors d'inondations, dépenses ministérielles liées aux inondations, Comité manitobain d'aide aux sinistrés, et autres dépenses connexes.		1 000 000 $	142
1 000 000 $*		Total des crédits pour les Inondations et urgences diverses		1 000 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	1 000 000 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	1 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº
		FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI (XXIX)			
78 458 600 $		1. Fonds manitobain de soutien à l'emploi		55 000 000 $	143
		(a) Mise en valeur des ressources naturelles			
7 115 100 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	7 215 000 $		
1 379 600		(2) Dépenses en capital	1 000 000		
		(Somme récupérable du Canada : 350 000 $)			
8 494 700 $			8 215 000 $		
		(b) Développement technologique			
4 625 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	3 970 000 $		
		(c) Développement de l'entreprise			
5 546 800 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	5 475 000 $		
		(d) Perfectionnement des ressources humaines			
31 041 800 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	27 125 000 $		
250 000		(2) Dépenses en capital	150 000		
		(Somme récupérable du Canada : 3 000 000 $)			
31 291 800 $			27 275 000 $		
		(e) Développement des infrastructures			
1 183 900 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	1 615 000 $		
26 266 400		(2) Dépenses en capital	7 200 000		
		(Somme récupérable du Canada : 270 000 $)			
27 450 300 $			8 815 000 $		
		(f) Administration et communications			
1 050 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	1 250 000 $		
78 458 600 $*		Total des crédits pour le Fonds manitobain de soutien à l'emploi . .		55 000 000 $	(1)

Note (1) - Le montant total de 55 000 000 $ autorisé pour le Fonds manitobain de soutien à l'emploi se partage ainsi : 46 650 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 8 350 000 $ pour les Dépenses en capital. En plus de ce total, un montant de 54 350 000 $ est ou sera inclus dans les autorisations de la Loi sur l'emprunt, ce qui portera le montant autorisé pour l'exercice 1987-1988 au chapitre du Fonds manitobain de soutien à l'emploi à un grand total de 109 350 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1987	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution nº

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI (XXIX) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	78 458 600 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	78 458 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1987		Exercice se terminant le 31 mars 1988

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

361 878 000 $	1. Total des crédits statutaires	466 325 100 $
3 507 728 900	2. Total des crédits votés	3 751 535 200
3 869 606 900 $*	Total des crédits votés et des crédits statutaires . . .	4 217 860 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1986-1987
Budget des dépenses principal 1986-1987	3 869 606 900 $
Crédits 1986-1987 après rajustement	3 869 606 900 $

Budget détaillé des RECETTES de la province du MANITOBA

pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1988
déposé pour adoption
lors de la Deuxième Session
de la Trente-troisième Législature

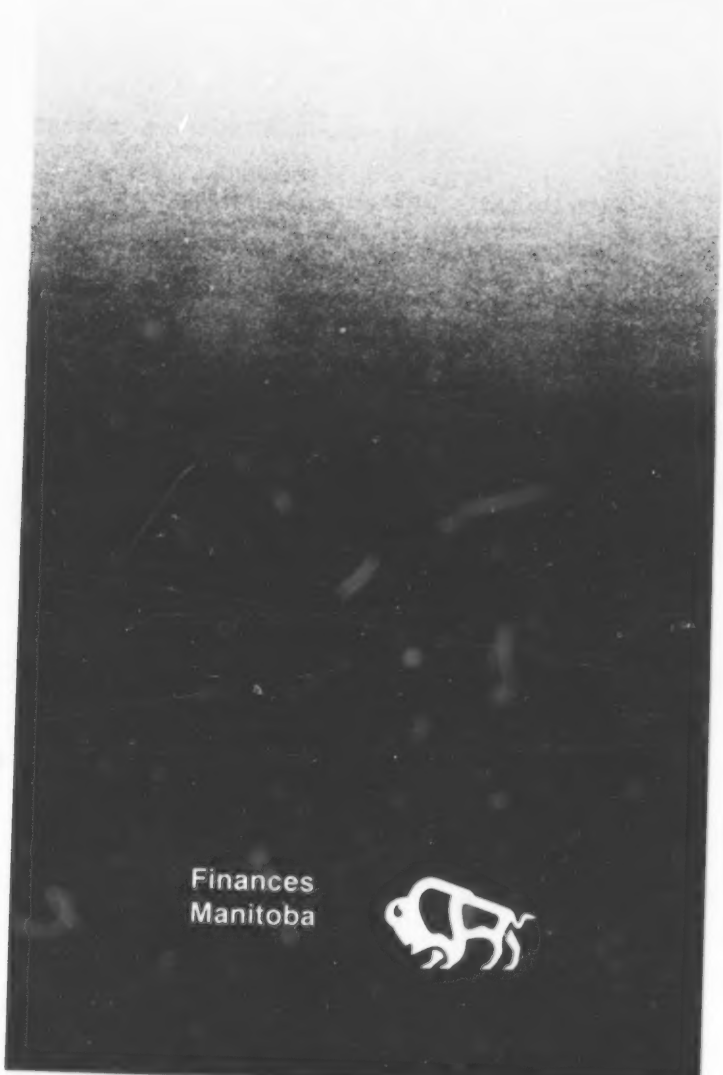

Finances
Manitoba

BUDGET DÉTAILLÉ DES RECETTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1988

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source		Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Recettes des programmes de fonctionnement courants		
	1. Recettes fiscales		
	Procureur général		
. . . . . $	a. Taxe sur les transferts fonciers		21 400 000 $
. . . . . $			21 400 000 $
	Consommation et Corporations		
17 200 000 $	a. Impôt sur les compagnies d'assurances		17 700 000 $
17 200 000 $			17 700 000 $
	Finances		
866 200 000 $ (1)	a. Entente Canada-Manitoba sur la perception des impôts sur les revenus et bénéfices		1 023 500 000 $ (2)
	146 500 000 $ (1) Impôt sur les bénéfices des sociétés	142 600 000 $	
	719 700 000 (2) Impôt sur le revenu des particuliers	880 900 000	
41 100 000	b. Impôt sur le capital des sociétés		58 700 000
115 000 000	c. Taxe sur l'essence		115 000 000
123 500 000	d. Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement		184 800 000
78 800	e. Impôt sur les droits successoraux et sur les donations		78 500
76 500	f. Taxe sur la concession ou la location de terrains miniers		76 500
35 600 000	g. Impôt minier		7 000 000
60 600 000	h. Taxe sur le carburant		73 800 000
7 000 000	i. Taxe sur le pétrole et le gaz naturel		7 500 000
5 000 000	j. Taxe sur le pari mutuel		5 000 000
465 000 000	k. Taxe sur les ventes au détail		590 000 000
34 500 000	l. Loi de 1964 sur le revenu - Première partie		40 500 000
97 500 000	m. Taxe sur le tabac		93 000 000
18 100 000	n. Entente fiscale réciproque		16 800 000
1 869 255 300 $			2 215 755 000 $
1 886 455 300 $	**Total des recettes fiscales - Sous-total 1**		2 254 855 000 $

Note (1) - Les impôts sur les revenus et bénéfices n'incluent pas la part qui revient aux municipalités, au montant de 35 500 000 $.

Note (2) - Les impôts sur les revenus et bénéfices n'incluent pas la part qui revient aux municipalités, au montant de 39 800 000 $.

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
2. Recettes non-fiscales		
	Législation	
710 700 $	a. Vérifications	730 500 $
164 000	b. Contributions au fonds de retraite de l'Assemblée législative	168 900
28 000	c. Projets de loi des députés	28 000
. . . . .	d. Divers	43 000
902 700 $		970 400 $
	Conseil exécutif	
100 $	a. Divers	100 $
100 $		100 $
	Agriculture	
1 676 500 $	a. Paiement de services	1 743 800 $
6 232 000	b. Divers	7 811 600
7 908 500 $		9 555 400 $
	Procureur général	
2 574 000 $	a. Services juridiques	2 759 000 $
6 330 000	b. Amendes et frais	6 350 000
11 500 000	c. Droits fonciers	5 300 000
1 038 000	d. Frais partagés - Encaissement de la portion municipale	1 050 000
1 999 000	e. Bureau d'enregistrement des sûretés mobilières	2 200 000
2 129 000	f. Curateur public	2 516 100
75 000	g. Récupérations de la caisse des jugements inexécutés	50 000
444 000	h. Divers	450 000
26 089 000 $		20 675 100 $
145 000 000	i. Société des alcools	154 000 000
171 089 000 $		174 675 100 $
	Développement de l'entreprise et Tourisme	
15 500 $	a. Voyage Manitoba	15 500 $
50 000	b. Divers	75 800
65 500 $		91 300 $
	Commission de la fonction publique	
. . . . . $	a. Programme d'aide aux employés	65 300 $
. . . . . $		65 300 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Services communautaires	
1 100 000 $	a. Documents d'état civil	1 620 000 $
450 000	b. Paiement de services	550 000
2 270 000	c. Divers	2 540 000
3 820 000 $		4 710 000 $
	Consommation et Corporations	
1 650 000 $	a. Entreprises et corporations - Paiement de services	2 248 800 $
345 000	b. Loi sur les assurances - Paiement de services	356 000
130 000	c. Permis et licences	197 900
541 000	d. Régie des services publics - Paiement de services	619 300
590 000	e. Loi sur les courtiers en immeubles et Loi sur les valeurs mobilières - Paiement de services	940 000
3 000	f. Divers	3 000
3 259 000 $		4 365 000 $
	Développement coopératif	
6 100 $	a. Paiement de services	12 600 $
20 000	b. Divers	30 100
26 100 $		42 700 $
	Investissements de l'État	
. . . . . $	a. Divers	787 400 $
. . . . . $		787 400 $
	Culture, Patrimoine et Loisirs	
124 200 $	a. Commission de classification cinématographique du Manitoba	124 200 $
245 000	b. Manitoba Gazette	311 400
99 000	c. Archives provinciales	104 700
833 100	d. Imprimeur de la Reine	891 500
17 700	e. Divers	17 500
1 319 000 $		1 449 300 $
	Éducation	
3 925 000 $	a. Paiement de services	4 097 000 $
4 636 900	b. Divers	4 496 200
8 561 900 $		8 593 200 $
	Allègement des taux d'intérêt élevés	
275 000 $	a. Intérêt sur les prêts	305 000 $
275 000 $		305 000 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Services de l'emploi et Sécurité économique	
186 000 $	a. Taxe pour l'aide sociale aux administrations locales des territoires non-organisés	190 000 $
2 239 300	b. Divers	2 276 000
2 425 300 $		2 466 000 $
	Énergie et Mines	
1 509 300 $	a. Minerai	1 723 400 $
3 566 300	b. Pétrole	3 350 300
14 000	c. Divers	129 500
5 089 600 $		5 203 200 $
	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	
2 358 600 $	a. Divers	3 864 900 $
2 358 600 $		3 864 900 $
	Finances	
1 000 000 $	a. Remboursement de dépenses antérieures	1 000 000 $
425 000	b. Divers	100 000
1 425 000 $		1 100 000 $
	Services du Gouvernement	
1 023 000 $	a. Encaissements des comités, conseils, commissions et organismes gouvernementaux	932 600 $
2 402 600	b. Loyers	2 232 800
687 300	c. Divers	733 000
4 112 900 $		3 898 400 $
	Santé	
3 071 400 $	a. Divers	3 167 600 $
3 071 400 $		3 167 600 $
	Voirie et Transport	
30 320 600 $	a. Immatriculation des automobiles et des transporteurs routiers, et paiement de services	40 981 700 $
5 804 400	b. Permis de conduire	7 448 900
200 000	c. Commission d'appel des suspensions de permis	270 000
835 000	d. Frais partagés - Encaissement de la portion municipale	835 000
1 706 400	e. Divers	1 810 000
38 866 400 $		51 345 600 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Logement	
9 000 $	a. Régie des loyers - Paiement de services administratifs.	9 000 $
308 500	b. Société centrale d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) - Programme d'aide à la restauration résidentielle	. . . . .
25 000	c. Hydro-Manitoba	. . . . .
1 971 100	d. Administration des biens	2 200 000
90 200	e. Programmes ruraux et programmes de la région du Nord - Sommes récupérées de la S.C.H.L.	100 000
. . . . .	f. Société centrale d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) - Paiement de services administratifs	423 200
. . . . .	g. Divers	20 000
2 403 800 $		2 752 200 $
	Industrie, Commerce et Technologie	
. . . . . $	a. Paiement de services	134 000 $
25 000	b. Divers	115 400
25 000 $		249 400 $
	Travail	
1 047 000 $	a. Permis et licences	1 479 800 $
1 605 000	b. Divers	1 704 000
2 652 000 $		3 183 800 $
	Affaires municipales	
158 000 $	a. Paiement de services	413 000 $
5 187 300	b. Frais partagés - Encaissement de la portion municipale	5 309 500
3 000	c. Divers	3 000
5 348 300 $		5 725 500 $
	Ressources naturelles	
1 732 800 $	a. Pêche	1 729 800 $
2 612 600	b. Forêts	3 652 700
452 200	c. Terres	559 300
18 000	d. Frais partagés - Encaissement de la portion municipale	20 000
5 196 000	e. Parcs	6 025 300
31 267 400	f. Ressources hydriques	31 636 000
2 248 500	g. Faune	2 364 700
541 100	h. Divers	805 200
44 068 600 $		46 793 000 $
	Affaires du Nord	
300 000 $	a. Divers	350 000 $
300 000 $		350 000 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Affaires urbaines	
5 800 $	a. Accord sur la récréation et la conservation - Divers	5 800 $
846 000	b. Entente sur le centre de Winnipeg	148 400
. . . . .	c. Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	340 000
. . . . .	d. Somme récupérée	2 200 000
851 800 $		2 694 200 $
. . . . . $	**Recettes provenant des loteries et destinées aux services de santé . . . . . .**	7 000 000 $
. . . . . $		7 000 000 $
310 225 500 $	**Total des Recettes non-fiscales - Sous-total 2 . . . . . .**	**345 404 000 $**

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987		Source		Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
3. Gouvernement du Canada				
	236 300 $	a. Agriculture	198 600 $	
	4 808 700	b. Procureur général	5 364 200	
	1 050 500	c. Développement de l'entreprise et Tourisme	1 215 300	
	58 140 000	d. Services communautaires	69 325 000	
	100 000	e. Culture, Patrimoine et Loisirs	100 000	
	29 023 800	f. Éducation	23 569 900	
	103 666 900	g. Services de l'emploi et Sécurité économique	112 490 500	
	4 000 000	h. Énergie et Mines	2 600 000	
	342 800	i. Environnement et Sécurité et hygiène du travail	176 200	
	444 600	j. Services du Gouvernement	333 200	
	7 312 400	k. Santé	6 365 800	
	1 821 000	l. Voirie et Transport	1 846 000	
	200 000	m. Industrie, Commerce et Technologie	140 000	
	310 000	n. Travail	289 300	
	684 200	o. Ressources naturelles	2 139 700	
	7 995 300	p. Affaires du Nord	8 502 800	
	858 400	q. Affaires urbaines	906 200	
221 494 900 $	500 000	r. Crédits - Inondations et urgences diverses	.....	235 562 700 $
	Finances			
	510 800 000 $	a. Péréquation	469 000 000 $	
	434 000 000	b. Programmes établis - Transfert de capitaux	447 000 000	
	2 200 000	c. Subvention du Gouvernement du Canada	2 200 000	
947 300 000 $	300 000	d. Impôt fédéral sur les exportations de pétrole - Part du Manitoba	.....	918 200 000 $
1 168 794 900 $		Total pour le Gouvernement du Canada - Sous-total 3		1 153 762 700 $
3 365 475 700 $		Total des Recettes des programmes de fonctionnement courants (1 + 2 + 3)		3 754 021 700 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987	Source	Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
	Recettes en capital	
	1. Recettes diverses	
	Services du Gouvernement	
1 000 000 $	a. Aménagement du côté nord de l'avenue du Portage	3 000 000 $
1 000 000 $		3 000 000 $
	Voirie et Transport	
925 000 $	a. Frais partagés - Encaissement de la portion municipale	925 000 $
700 000	b. Divers	700 000
1 625 000 $		1 625 000 $
	Ressources naturelles	
600 000 $	a. Terres	451 700 $
. . . . .	b. Ressources hydriques	25 000 $
600 000 $		476 700 $
	Affaires urbaines	
50 000 $	a. Entente sur la récréation et la conservation - Projets spéciaux . .	. . . . . $
1 990 800	b. Entente sur le centre de Winnipeg	1 220 800
2 040 800 $		1 220 800 $
1 500 000 $	Vente de biens gouvernementaux	900 000 $
1 500 000 $		900 000 $
6 765 800 $	**Total des Recettes diverses - Sous-Total 1**	7 222 500 $

Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987		Source		Recettes prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988
2. Gouvernement du Canada				
	2 120 800 $	a. Développement de l'entreprise et Tourisme	1 325 000 $	
	. . . . .	b. Services communautaires	3 000 000	
	2 497 500	c. Voirie et Transport	2 928 000	
	346 500	d. Ressources naturelles	585 000	
	990 000	e. Affaires du Nord	2 277 000	
7 964 800 $	2 010 000	f. Affaires urbaines	1 249 600	11 364 600 $
7 964 800 $		Total pour le Gouvernement du Canada - Sous-total 2 . . .		11 364 600 $
14 730 600 $		Total des Recettes en capital (1 + 2)		18 587 100 $
3 380 206 300 $		Total des Recettes (Recettes des programmes de fonctionnement courants + Recettes en capital)		3 772 608 800 $